

# Financement des hypothèques: "un projet de loi qui aide les gars qui tripotent l'argent"

(Léonel Beaudoin)

Par FAY LA RIVIERE  
OTTAWA (PC) — Ce projet de loi "régule rien, rien du tout, il aide les gars qui tripotent l'argent, c'est tout", s'est écrit mardi soir, le député créditiste de Richmond, M. Léonel Beaudoin résumant du même coup les arguments avancés par plusieurs députés néo-démocrates au cours du débat en deuxième lecture du projet C-135 sur le financement des hypothèques grevant les propriétés résidentielles.

Le petit propriétaire ne peut pas payer 10 pour cent d'hypothèques sur sa maison. L'ouvrier à \$6,000 par année ne peut se procurer une maison dans ces conditions, a poursuivi le député créditiste qui, par ailleurs, a énergiquement vitupéré contre la Société centrale d'hypothèques et de logement qui permet la construction de "taudis bien habillés" de 7, 12 et même 15 étages dans les grandes villes.

Au début des débats, le député conservateur Donald Blenkarn, de Peel-South, s'était levé pour appuyer ce projet de loi qui, selon lui, en changeant certains mécanismes d'imposition des compagnies s'occupant d'hypothèques, permettra d'obtenir plus de mobilité sur le marché financier.

Pour leur part, au contraire, les néo-démocrates John Gilbert, de Broadview; David Orlikow, de Winnipeg-nord; John Rodriguez, de Nickel Belt; Frank Howard, de Skeena; Lorne Nystrom, de Yorkton-Melville, aussi bien que le député indépendant de Joliette, M. Roch La Salle, se sont tour à tour levés pour souligner les lacunes du projet de loi et s'accorder avec le

créditiste Lionel Beaudoin, pour dire qu'il ne s'attaque pas au problème fondamental du besoin de logement et de son coût gonflé par le haut taux d'intérêt des hypothèques.



M. Léonel Beaudoin

### Probleme fondamental

Le logement est un besoin de base comme l'éducation et les soins hospitaliers, a déclaré M. Nystrom et doit être traité comme tel par le gouvernement.

Les néo-démocrates proposent la création, au sein du ministère des Affaires urbaines, d'un fonds d'hypothèques qui seraient disponibles à un taux n'excédant pas 6 pour cent et accordés selon les priorités du ministère aux personnes à bas et moyens revenus, dans les régions rurales et défavorisées.

Les Expos toujours à une partie de la tête (p. 21)

# LA TRIBUNE

64e ANNEE — No 180

SHERBROOKE, MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1973

★ 15 CENTS

## PAS DE PÉNURIE DE NOURRITURE

### ● Dix fois plus qu'il n'en faut pour les Canadiens [Whelan]

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a assuré mardi, au comité spécial des Communes sur le prix des aliments, qu'il y avait au pays dix fois plus de nourriture qu'il n'en fallait pour nourrir les Canadiens.

Selon lui, il n'y a pas de pénurie d'aliments au Canada, et la récolte de céréales sera cette année considérablement plus élevée qu'on ne le croyait.

Le 27 septembre, lors d'une rencontre entre le ministre et ses homologues provinciaux, à Ottawa, on discutera de programmes d'encouragement à la production future, mais M. Whelan a tenu à dire qu'on n'avait pas à s'inquiéter des approvisionnements domestiques actuels.

Tout au cours des premiers mois de l'année, M. Whelan a prétendu que les aliments étaient offerts à des prix d'aubaines, mais maintenant, au cours de sa deuxième comparution devant le comité des Communes, il admet que certains prix sont peut-être trop élevés.

"Les prix de nos aliments peuvent être dans certains cas anormaux, mais, maintient-il, ils ne sont pas si anormaux que ça."

Selon le ministre de l'Agriculture, il y a beaucoup de problèmes concernant les prix qui découlent de ventes truquées ou qui sont créés par des marchands qui majorent les prix d'aliments déjà en stock.

### Etiquetage

Il ajoute que le grand problème semble être celui des étiquettes indiquant des prix différents, que les marchands empiètent sur leurs produits.

"Quand un acheteur voit différents prix, disons sur une livre de bacon, ajoute M. Whelan, à titre d'exemple, il a bien le droit de se dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas".

D'autres problèmes surviennent, poursuit M. Whelan, lorsque les marchands offrent différentes quantités de la même sorte d'aliment à des prix qui ne vont pas du tout les uns avec les autres. L'acheteur croira qu'il lui en coûtera moins cher d'acheter la plus grosse quantité, alors qu'en fait elle lui coûtera plus cher.

Un membre du comité des Communes Ross Whicher (L.-Bruce) a demandé s'il avait fait part de ses observations aux marchands chez qui il est allé.

"Non, a-t-il répondu, c'est le problème de Mme Plumptre", faisant allusion à la présidente du comité de révision des prix des aliments.



Eugène Whelan

### Fin de la grève à la Slack Bros

WATERLOO (PC) — Les 275 employés de la compagnie Slack Bros, à Waterloo, ont accepté, mardi, les dernières offres patronales et ils ont décidé de mettre fin à une grève qui durait depuis le 28 mai dernier.

Le travail, à cet entrepôt de champignons, devra reprendre graduellement à partir de vendredi.

Les syndiqués, qui réclamaient une augmentation du salaire horaire de \$1.25, ont finalement consenti à recevoir une hausse de \$1.15, répartie sur une période de trois ans.

### Ouvert aux immigrants chiliens

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré que le gouvernement Trudeau considérerait attentivement toute demande d'immigration en provenance du Chili.

Selon lui, les expériences antérieures du Canada, lors des crises de la Hongrie, de l'Ouganda et du Tibet ont prouvé son hospitalité.

Repondant à des questions de M. A. Brewin (NPD—Greenwood), mardi, aux Communes, M. Sharp a déclaré que trois adultes et un enfant s'étaient réfugiés à l'ambassade canadienne à Santiago et que le Canada étudiait la possibilité de leur obtenir un sauf-conduit pour le Mexique, ce qu'ils avaient demandé.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que le gouvernement canadien avait reçu une demande de reconnaissance officielle du gouvernement militaire qui a pris le pouvoir la semaine dernière au Chili.

Le ministre a avoué, enfin, avoir reçu un télégramme des Eglises canadiennes lui suggérant d'étudier attentivement toute demande de reconnaissance du gouvernement militaire révolutionnaire chilien et que le Canada suivait judicieusement ce conseil.



Mitchell Sharp

### Guerre aux accidents sur les chantiers

MONTREAL (PC) — Au coût de \$150,000, le ministère québécois du Travail, la Commission des accidents du travail (CAT) et la Commission de l'industrie de la construction (CIC) vont mettre en branle, au cours des prochaines semaines, un vaste programme de prévention des accidents sur les chantiers de construction.

Les principaux éléments de ce programme ont été dévoilés, mardi, par M. Jean-Marc Jodoin, commissaire à la CAT, à l'assemblée annuelle de l'Association de prévention des accidents

industriels (APAI).

Ce programme de prévention est d'autant plus nécessaire que, en 1972, il y a eu 12,213 accidents dans la construction, soit 1,000 de plus qu'en 1969.

L'argent nécessaire pour la réalisation du programme est fourni par les employeurs de l'industrie de la construction sous forme de cotisations à la CAT.

Le programme de prévention comprend une révision des règlements de sécurité de l'industrie de la construction, l'organisation de cours sur la sé-

curité et une campagne intense de publicité.

M. Jodoin a reconnu qu'une augmentation du nombre des inspecteurs chargés de surveiller l'application des règlements serait souhaitable, mais il a dit qu'il n'en était pas question.

Quant au système de sanctions contre les employeurs négligents, le commissaire de la CAT a mentionné qu'on étudie la possibilité de rendre les sanctions plus sévères et surtout de simplifier le processus de poursuite contre les employeurs.

### Tout en blanc

PARIS (AFP) — Short blanc, polo et chaussettes blanches... pour la première de gala de son récital, mardi soir à l'Olympia le chanteur québécois Robert Charlebois avait adopté une tenue de scène assez insolite sur les planches d'un music-hall: la parfaite panoplie du tennisman.

C'est dans cet appareil, accompagné par son orchestre, que le chanteur canadien interprétera treize chansons, toujours fidèle à ses thèmes musicaux à base de pop-music, à ses paroles évoquant bien souvent la guerre et la pollution.

### aujourd'hui

#### à Drummondville

- Un conseil provisoire (page 4)
- Défilé de mode (page 4)
- Trouvé coupable (page 4)
- Yvon Dupuis (page 4)
- Trois autos (page 4)



### Persiflage

#### "Bonsoir Canada"

Dryden est aussi bien d'aller pratiquer le droit cette année...

Ça lui permettra peut-être d'apprendre de façon pratique ce qu'est un contrat.

Baptiste

Après 115 jours

# 42.5 % éligibles à l'aide juridique

Plusieurs personnes amplement satisfaites du climat économique de la région et désireuses de ne pas ternir leur prestige personnel estiment que les démarches de La Tribune pour décider le gouvernement à enfin accorder une aide spéciale à la région sont démesurées. Ces personnes insistent pour ne pas décourager l'investisseur éventuel et soutiennent que l'économie de la région suit une courbe ascendante.

C'est probablement parce que la région connaît un essor économique formidable que 42.5 p. cent des gens de la région sont éligibles à l'aide juridique, ce qui place notre région au second rang des régions défavorisées, derrière la Gaspésie. Les

conditions d'éligibilité? Un revenu hebdomadaire de \$70. et moins pour un célibataire, de \$90. et moins pour une personne mariée avec dépendants.

Croisons-nous encore sincèrement que la région n'a pas besoin d'une aide concertée de la part des deux paliers de gouvernement? Serons-nous encore à nous gonfler de fierté mal placée et prétendre que la région est dans une situation économique telle qu'elle peut refuser une aide indispensable? Que disent les 140,000 personnes à l'aide juridique de leur condition économique? Ont-elles à s'en réjouir?

La Tribune

DI, 18 SEPTEMBRE 1973

● ANNONCES CLASSEES 569-9501 ● PUBLICITE 569-9201 ● REDACTION 569-9184 ● TIRAGE 569-9201

PAGE TROIS

## Le Centre juridique réclamera plus de \$1 million

SHERBROOKE — Le Centre communautaire juridique de l'Estrie réclamera un budget de \$1,100,000 pour son prochain exercice financier en comparaison de \$578,000 pour l'année en cours.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur de cet organisme, Me Yves Lafontaine, au cours d'une entrevue avec La Tribune.

Le centre, qui compte neuf avocats et cinq stagiaires, aurait besoin de trois autres avocats pour répondre aux besoins de la région.

Me Lafontaine a expliqué que près de la moitié de son budget actuel sera consacré aux services fournis par la pratique privée.

On sait que le centre communautaire juridique de l'Estrie a pour objet

d'offrir gratuitement les services d'un avocat ou d'un notaire à toute personne qui n'a pas les moyens financiers d'obtenir ces services si son droit est fondé.

Me Lafontaine a rappelé que 42.5 pour cent des citoyens de la région, soit environ 140,000 personnes, sont éligibles à l'aide juridique.

Quelque 2,000 individus se sont pré-

vués dans l'Estrie de la loi no 10 depuis l'inauguration du centre au mois de juin.

Me Lafontaine a indiqué que toute personne économiquement défavorisée, qui désire obtenir l'aide juridique, doit adresser d'abord une demande à l'un des six bureaux du centre.

La loi permet au bénéficiaire de choisir un avocat ou un notaire de la pratique privée, mais il est essentiel avant cela d'obtenir un certificat d'admissibilité.

Me Lafontaine a mentionné que son personnel consacre tout son temps à la solution de cas matrimonial, pénal et économique dans une proportion à peu près égale.

Le Centre communautaire juridique de l'Estrie fait aussi de l'information et de la prévention.



Me Yves Lafontaine

Mauvaise impression sur tous les exemplaires de ce jour. Page microfilmée tel quelle selon les instructions de la direction du journal.

### Pl... les salaires... la Superheater

Le conciliateur du oec, dans le compagnie Combustibles, M. C. ...

par sompté Compt ont

M. Defoye a dit qu'il organiser une rencontre de pluri-parties impliquées dans les prochains jours. Ce sera impossible, hiépréprésentant les machinistes afin de ren-

Comité du débu

**Bernard & Frère** 472-5406  
Musique - Piano  
orgues  
Amplificateur et système  
de son "DAVOLI"  
141, St-Damase, Drummondville

**Gailukon** LE BON PAIN  
DE CHEZ NOUS.  
C'est bon. C'est de la boulangerie  
Guérin & Frère Liée  
665, boul. Mercure - Drummondville

**A brûle pourpoint**

DRUMMONDVILLE — Les inscriptions pour les rencontres de préparation au mariage se font à l'avance cette année, par courrier ou par téléphone en s'adressant au 211 rue Dorion. Les cinq paroisses où l'on peut s'inscrire sont St-Frédéric, St-Jean-Baptiste, St-Simon, St-Pierre et Paul, Pie X. Le tout devrait commencer vers la fin de septembre.

Les Peintres de la Gamme, groupe vocal bien connu à Drummondville, étaient les artistes invités au banquet de clôture du Congrès de l'Association Canadienne de la Radio et de la Télévision Française qui eut lieu à l'Hôtel Chanteclerc de Saint-Adèle le 10 septembre dernier.

Le Centre Récréatif de l'Age d'Or de St-Nicéphore tiendra des cours de danse qui seront donnés à compter de dimanche le 23 septembre. Les cours débuteront à 1h.30 pour les membres et à 2h.30 pour les non-membres au Pavillon des loisirs. On peut obtenir d'autres informations en appelant à 472-2987.

Une soirée de danse est organisée par le club d'âge d'Or de St-Nicéphore, le 22 septembre à 8h.30 à l'école Centrale. Le groupe "Les Rois du Feu", fera les frais de la musique.

La ligue des dards de St-Nicéphore invite tous les amateurs à pratiquer ce sport dès lundi le 24 septembre à 7h.30 au gymnase de St-Nicéphore. La responsable est Mme Clément Labrecque, 478-0938.

Le Club des 30-80 a un nouvel aumônier depuis quelque temps, il s'agit de M. Rémi Cusson, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. Mme la Présidente, Cécile Pinard, lui a remis un cadeau afin de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Le public en général est invité à assister les jeudi, samedi et dimanche aux soirées canadiennes du club des 3010 qui ont lieu au local situé au 154 rue St-Damase.

**Chronique scolaire**

DRUMMONDVILLE, (GP) — La dernière assemblée de la Commission scolaire de Drummondville s'est déroulée prestement. A 10 heures, l'ordre du jour était déjà épuisé.

M. Rémond Demers et M. Druet de Grantham-Ouest ont fait des interventions pour demander aux commissaires que les jeunes enfants puissent dîner à domicile le midi, pour que le nombre d'étudiants dans les autobus corresponde au nombre de siège et que les autobus scolaires soient entourés de plus de sécurité quand montent ou descendent les élèves.

Deux institutrices, qui déménagent dans d'autres villes, ont présenté leurs démissions. Une dizaine d'enseignants, pour combler les postes laissés vacants par d'autres démissions ou départs.

La Commission fait pression auprès des autorités de Drummondville-Sud pour qu'une plus grande protection soit accordée aux écoliers à l'intersection des boulevard St-Joseph et Brébeuf.

L'association des principaux a délégué MM. Provencher et Charles Dionne pour siéger sur le Comité des Politiques Pédagogiques.

Une longue discussion s'est poursuivie entre les commissaires sur les taxes que les commissions scolaires doivent verser aux municipalités. Le problème, semble-t-il, est loin d'être réglé: les commissaires pensent même faire appel à la Fédération des Commissions scolaires pour tout mettre en ordre dans ce foilliss.

On étudie, à Notre-Dame du Bon-Conseil, de vendre l'ex-école numéro 2, au coin du 9ème rang, pour faire un versement au comité des loisirs en vue d'un local. L'école qui appartient à la municipalité pour avoir été vendue \$1 par la commission scolaire, subit cependant une servitude sur son utilisation future. C'est pourquoi la municipalité doit demander si la commission scolaire laisse tomber sa servitude avant d'en faire la vente au public. Les commissaires, qui sont prêts en principe à accepter cette transaction, ont référé le tout au Ministère de l'Éducation pour avis et, si possible, approbation.

Trois professeurs intéressés à l'enseignement de l'anglais pourront aller se perfectionner dans ce domaine de février à juin prochain, selon un plan de perfectionnement des langues proposé par le ministère de l'éducation.

Les cadres de la Commission scolaire sont invités à un cours de perfectionnement de 5 jours. Les commissaires en souillant, ont mentionné que les cadres, sans doute, apprennent plus vite que les professeurs d'anglais...

**Aucune action concrète**

VICTORIAVILLE (A.C.) — Les récents développements à la commission scolaire des Bois-Francs n'ont pas débouché sur une action concrète pour le moment. Les deux parties en litige restent prudentes et très discrètes jusqu'à ce moment.

Contacté au téléphone, M. Constant Roy, de l'école Massicotte, nous dit peu de choses que nous ne sachions déjà. Il est évident, souligne-t-il, que ces nouvelles mesures vont soulever un certain mécontentement de la part des enseignants, mais ce devrait être de courte durée. De fait, la direction ne semble pas prévoir

une action contraire d'envergure. A tout le moins, on attend de voir les formes que prendraient une contestation éventuelle avant de décider des mesures à adopter pour la solutionner.

Selon l'explication de M. Roy, il semble que le décret qui cause l'actuel remue-mépage avait été négocié avec le syndicat des enseignants, mais qu'il n'avait pas été appliqué plus tôt. Maintenant en vigueur, ce décret oblige les professeurs à faire acte de présence depuis 8 heures du matin jusqu'à 16 heures l'après-midi, peu importe que ceux-ci aient ou non des cours à dispenser aux étudiants.

Quant à eux, les enseignants se contentent pour l'instant d'exprimer leur indignation, dans l'attente d'une réunion du syndicat, prévue pour jeudi soir au CEGEP de Victoriaville. Ils décideront alors des moyens de pression à opposer à la direction pour que soit retiré ce décret.

**Le \$1.50 maintenu**

DRUMMONDVILLE (GP) — A sa dernière assemblée ordinaire la Commission scolaire régionale St-François a accepté sans trop de difficultés de maintenir en vigueur une contribution étudiante de \$1.50 par élève pour l'année scolaire en cours.

M. Jean-Yves Desjardins, directeur général, a fait savoir que la position de la Régionale à ce sujet est que la cotisation est légale, puisqu'elle sert à défrayer des activités para-scolaires qui ne sont pas de la juridiction de la Commission, puisqu'elles ont lieu le midi et le soir.

Après quelques minutes de discussions sur l'opportunité de remplacer une part de 35c pour les timbres par un meilleur service, la résolution fut finalement adoptée, ce qui a mis fin à une opposition controversée entre la Commission Scolaire et la Régionale St-François, opposition qui s'était manifestée il y a quelques semaines.

**Des cours de yoga**

DRUMMONDVILLE, (A.L.) — Le service des Loisirs de la Cité de Drummondville donne des cours de yoga, à compter du 8 octobre prochain. M. Jean Roy en est le responsable comme par le passé.

Toutes les dames, demoiselles et messieurs, désireux de s'inscrire à ces cours, peuvent communiquer avec M. Jean Roy au tel. 472-3629. Les cours auront lieu à l'école Pie X, les lundi et mardi soirs, de 19.30 h. à 20.30 h. La série comprend huit leçons et le tarif d'inscription a été fixé à \$10.00 par personne.

Tous les anciens adeptes sont invités et les nouveaux seront les bienvenus.

**Un conseil provisoire étudiera le projet de construction d'un foyer à l'Avenir**

DRUMMONDVILLE (MD) — Un conseil provisoire qui sera chargé d'étudier le projet de construction d'un foyer à l'Avenir et les implications qui y sont liées sera formé par l'entremise des conseils municipaux intéressés. C'est ce qui y sont liées sera formé par l'entremise des conseils municipaux intéressés. C'est ce qui y sont liées sera formé par l'entremise des conseils municipaux intéressés.

Cette bâtisse que l'on veut construire pour abriter les vieillards n'est pas un foyer communautaire, mais 12 logements individuels, qui seraient loués aux personnes âgées selon leur budget. Pour permettre cette construction, le gouvernement offre aux municipalités intéressées un prêt couvrant 95% de la valeur entière de la bâtisse, des aménagements et du terrain. De plus, comme ce projet n'est pas rentable, le gouvernement propose de rembourser le déficit annuel du fonctionnement du projet dans une proportion de 90%. Il fut en outre précisé lors de cette réunion d'information que la municipalité retirerait, d'une part, des taxes de cette bâtisse ainsi que la subvention provenant de la taxe de vente qui sera haussée à cause même de l'augmentation de la population. Le prêt du gouvernement s'étendrait sur une période de 50 ans à un taux d'intérêt de 7%.

Quelques objections furent soulevées, ainsi M. Grondin s'oppose au projet alléguant que les taxes sont déjà assez élevées. De plus sachant qu'une promesse de vente pour le terrain de France Lainé, pour une valeur de \$15,000, a déjà été signée, certains citoyens se demandent si la fabrique donnera un droit de passage sur leur terrain pour se rendre au foyer. Sachant aussi que l'Office d'habitation se charge d'aménager un terrain de stationnement qui servirait au foyer et à la fabrique, on se demande si cela n'entraînerait pas des complications, si l'on se fie au fait que les chemins moyens sont toujours sources de difficultés. C'est en vue de répondre à toutes ces questions que le conseil provisoire a été formé, les résultats des comités devraient être bientôt connus.

Après plusieurs discussions entre le maire Bernard Duchesne, le secrétaire, Me Biron et le contribuable, M. Claude Leblanc, ce dernier finit par admettre qu'il valait mieux continuer d'opérer de la façon qui prévaut aujourd'hui et qui s'avère tout de même très rentable, principalement sur le côté financier.

Après plusieurs discussions entre le maire Bernard Duchesne, le secrétaire, Me Biron et le contribuable, M. Claude Leblanc, ce dernier finit par admettre qu'il valait mieux continuer d'opérer de la façon qui prévaut aujourd'hui et qui s'avère tout de même très rentable, principalement sur le côté financier.

Après plusieurs discussions entre le maire Bernard Duchesne, le secrétaire, Me Biron et le contribuable, M. Claude Leblanc, ce dernier finit par admettre qu'il valait mieux continuer d'opérer de la façon qui prévaut aujourd'hui et qui s'avère tout de même très rentable, principalement sur le côté financier.

**Prêt à remettre sa démission**

DRUMMONDVILLE (AL) — Me Paul Biron qui assume le poste de secrétaire dans la municipalité de Grantham-Ouest, s'est dit prêt à remettre sa démission sans tarder si on pouvait lui trouver un successeur plus compétent.

Il a fait cette déclaration à la suite de quelques questions venant d'un contribuable qui s'informait si le conseil de Grantham-Ouest n'avait jamais envisagé la possibilité de confier le poste à une personne qui pourrait remplir le rôle de secrétaire - d'inspecteur et d'urbaniste au lieu d'opérer comme présentement

ceci dans un but évident d'économiser de l'argent. Présentement cinq ou six personnes à temps plein et à temps partiel, occupent ces postes. Il en coûte au conseil de ville la somme de plus de \$17,000 par année pour ces fonctions.

Le contribuable désirait qu'on confie tous ces postes à un seul individu qui aurait comme tâche de trouver les personnes compétentes pour chacun des postes en cause. C'est par la suite que le secrétaire s'est dit prêt à remettre sa démission sur le champ si quelqu'un était dis-

posé à remplir ce nouveau rôle. Il a admis qu'il ne faisait pas ce travail pour la somme de \$150 pour quelques 50 heures de travail mais bien parce qu'il avait des clients à Grantham-Ouest et c'était la l'unique raison.

Après plusieurs discussions entre le maire Bernard Duchesne, le secrétaire, Me Biron et le contribuable, M. Claude Leblanc, ce dernier finit par admettre qu'il valait mieux continuer d'opérer de la façon qui prévaut aujourd'hui et qui s'avère tout de même très rentable, principalement sur le côté financier.

**Défilé de huit voleuses**

DRUMMONDVILLE (GP) — Huit jeunes femmes, toutes plus jolies les unes que les autres, ont défilé devant le juge Gilles LaHaye et ont toutes plaidé coupables à des vols à l'étalage, hier en Cour des Sessions de la Paix.

La plupart étaient mères de famille et s'étaient présentées devant le juge avec des vêtements et des coiffures soignées. C'était leur première comparution devant un tribunal!

Cependant, plusieurs ont quitté les lieux les larmes aux yeux, promettant bien fort de ne plus jamais recommencer un tel manège et surtout bien craintives d'apprendre que leur mari aurait pu, d'une manière ou d'une autre apprendre leur incartade.

"Je ne pensais pas que ça irait si loin", de dire une jeune mère de deux enfants qui, pour avoir pris du linge valant une quinzaine de dollars, devra maintenant payer une amende, les frais de cour et surtout porter le lourd fardeau d'un casier judiciaire pendant au moins 5 ans.

Aucune d'entre elles n'a pu expliquer son geste autrement que par "C'était de la marchandise qui me tentait" ou par "Je voulais savoir, mais je n'avais pas assez d'argent"

ou encore "Je ne sais pas ce qui m'a pris".

Dans chaque cas, ce fut la même histoire. Découvertes par un détective privé, engagé par le magasin, elles ont été invitées, à leur grand désespoir, à vider leur sac à main en passant à la caisse. Alors on a découvert qu'elles avaient "subtilisé" quelque chose, presque toujours en bas de \$50, qui en principe ne devait pas être payé. Chaque fois, les policiers ont été alertés, la marchandise a été remise aux autorités du magasin et une plainte de vol à l'étalage a été déposée devant le tribunal.

Le juge n'a pas été particulièrement tendre pour ces jeunes femmes qui "piquent" des objets dans les grands magasins. De tels petits vols, qui sont devenus une vraie plaie dans notre société, sont l'une des causes, de dire le juge, de la hausse du coût de la vie. En effet, les grands magasins se protègent en engageant des détectives privés, mais ensuite répartissent le coût de leurs services sur la marchandise. Ainsi le consommateur doit payer pour les fredaines de quelques voleurs.

Le juge a bien fait comprendre aux jeunes dames qu'elles auront maintenant un casier judiciaire criminel, qui

pourra leur causer bien du souci si elles se cherchent de l'emploi ou tout simplement si elles veulent démontrer leur honnêteté devant le public, advenant que ce soit nécessaire pour un emprunt ou pour toute autre raison.

Le juge, voulant décourager d'autres femmes de faire la même chose, (puisque c'est surtout chez elles qu'on retrouve les mêmes délits), a condamné la plupart à des amendes variant entre \$50 et \$100, à défaut de payer à quelques jours de prison. Une des accusées avait compris qu'elle était condamnée à l'amende et à la prison. Quand elle sut que c'était l'une ou l'autre, elle a prononcé un sincère merci à l'intention du tribunal.

Dans chaque cas, le juge leur a rappelé que si elles revenaient devant le tribunal, elles pourraient s'attendre, si elles sont trouvées coupables, d'être condamnée à l'emprisonnement, pour des périodes de temps fort peu agréables, comme cela s'est fait récemment à Québec où une mère de 3 enfants a été condamnée à 15 jours derrière des barreaux.

Pour le juge, il s'agit d'une matière à faire réfléchir toutes celles qui seraient tentées de persister dans cette voie dangereuse.

**Projet de dépistage visuel accepté par les commissaires**

DRUMMONDVILLE, (GP) — Les commissaires se sont dits favorables dans l'ensemble à accepter un projet de dépistage visuel présenté par deux jeunes optométristes de Drummondville, MM. Sylvester et Roberge.

Dans un document de 18 pages, les deux jeunes professionnels disent être intéressés à rencontrer tous les élèves de deux classes du niveau élémentaire, soit par exemples les premières et sixièmes années, pour leur faire subir des tests de la vue dans les écoles.

Le projet couvre environ 2,500 à 2,600 élèves et est entièrement défrayé par l'assurance-maladie du Québec. Les commissaires ont cependant accepté des dépenses de l'ordre de \$800 pour le déplacement des deux optométristes en dehors de Drummondville.

A raison de 5 demi-journées pendant 37 semaines, les deux professionnels croient pouvoir desservir toute la population scolaire postulée. Des fiches seront établies sur chaque élève rencontré, fiches dont les conclusions seront communiquées aux parents et qui feront l'objet de statistiques globales à la fin de l'année.

Seule la commissaire Mme Lafrènière a apporté quelque réticence à accepter le projet parce que, dit-elle, c'est l'argent de tous les contribuables qui, sous forme d'impôt provincial, sert à défrayer ce service qu'elle évalue sommairement à \$10,000 par année. D'autres commissaires

lui répondent que les mêmes séances de dépistage se font à Montréal et ailleurs dans la province et qu'il serait illogique que Drummondville n'en profite pas.

Un autre commissaire craint que ce dépistage soit de nature à attirer des clients (actuels et futurs) au bureau des jeunes professionnels. C'est pourquoi les commissaires ont demandé que, dans la lettre envoyée aux parents, ce soit l'en-tête de la Commission scolaire qui paraisse, non celle du bureau des optométristes. Les parents, s'ils doivent conduire les enfants chez un tel professionnel, doivent choisir celui de leur choix, non nécessairement celui qui a procédé au premier dépistage.

**Trouvé coupable de viol et de vol avec violence**

DRUMMONDVILLE — Un résident de la banlieue montréalaise, autrefois domicilié dans les environs de Drummondville, un homme de 23 ans, Y... N..., a été trouvé coupable hier du viol d'une jeune femme et d'un vol avec violence sur la même personne.

Le jugement, qui a été prononcé à huis clos par le juge Gilles LaHaye en présence

seulement des premiers intéressés, a démontré que le prévenu avait violé une jeune femme du centre-ville en pénétrant chez elle au début de septembre 1972.

L'accusé a également été trouvé coupable de lui avoir enlevé de force une somme de \$11 qu'elle gardait dans sa sacoche.

L'individu, qui était en liberté depuis sa mise en accu-

sation l'an dernier, a demandé, par la voix de son procureur, de rester en liberté en attendant la sentence, qui doit être prononcée dans les prochains jours.

Le juge LaHaye a carrément refusé cette demande et a ordonné que l'homme, qui aurait un passé assez chargé dans le monde judiciaire, soit détenu jusqu'à ce qu'il lui fasse connaître la sentence qu'il lui destine.

**Dérangés par la sonnerie**

DRUMMONDVILLE (MD) — Des cambrioleurs auraient été dérangés par la sonnerie de l'alarme, alors qu'ils s'apprêtaient à dévaliser le magasin

Radio-Shack vers 3h. 05 ce matin. Lorsque l'alarme s'est déclenchée, les présumés voleurs avaient déjà sorti, pour plus de \$300 ou \$400, de marchandises, qu'ils ont laissés

sur place. Tant de travail pour rien, si l'on songe que pour pénétrer à l'intérieur du magasin ils avaient dû défoncer le mur arrière qui était en briques...

**Trois autos impliquées**

DRUMMONDVILLE (MD) — Un accident impliquant trois véhicules s'est soldé par des dommages matériels importants et deux personnes légèrement blessées. L'accident est survenu vers 12h. 45 au coin des rues des Ecoles et St-Edward.

Une première auto conduite par M. Rémond Blanchet du 74 de la rue Mathieu a été lourdement endommagée alors que la Fiat 1973 conduite par Mme Georgette Paulhus Sylvain du 132 St-Louis est une

perte totale. La troisième auto impliquée était une auto en stationnement appartenant à M. Ubaldo Côté du 458 Lindsay.

**Blessés**

Les deux femmes légèrement blessées sont Mme Paulhus Sylvain qui a été coupée au front ainsi que sa passagère Mme Jacques Desfossez du 451 de la rue Lindsay qui se plaignait d'une blessure à la jambe. Ce sont les agents Alikas et Mailhot qui ont fait les constatations d'usage.

**Dommages par le feu**

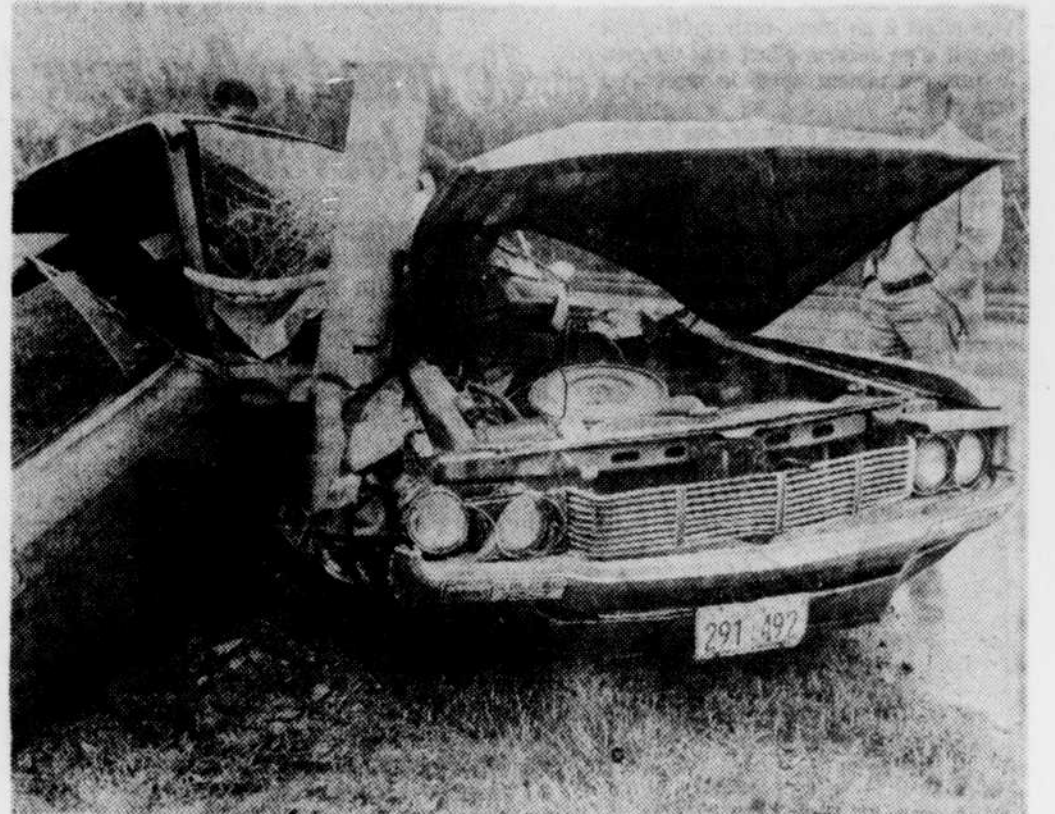
ACTON VALE, (GP) — Un incendie a lourdement endommagé la Garderie Acton et l'ex-école Ange-Gardien qu'elle occupait, en fin de semaine dernière, dans la ville d'Acton Vale.

Le feu, qui a pris trois heures à être maîtrisé, a causé des dommages à l'établissement et au matériel de la Garderie. La responsable de cet organisme, Mlle Huguette Collins, évalue les dommages à plus de \$3,000.

Une enquête est en cours à la police municipale pour déterminer les causes du feu, mais on n'écartera pas une main criminelle pourrait en être la cause.

La Garderie Acton est un projet mis sur pied en août dernier dans le cadre du programme d'Initiatives Locales. A cause de ce sinistre, les activités marchent au ralenti cette semaine.

Mlle Collins a fait un appel à l'aide auprès des résidents de la région pour obtenir des tables, des chaises, du matériel de cuisine pour limiter au maximum les dommages encourus par ce feu. La Garderie, qui s'occupe d'une trentaine de jeunes, est aménagée temporairement au sous-sol de l'église.



**Chaussée glissante**

M. Raymond Samson a été blessé et transporté à l'hôpital Ste-Croix, hier après-midi vers trois heures. M. Samson a été blessé lorsque son auto a dérapé pour s'enrouler autour d'un lampadaire. L'accident s'est produit sur la Trans-Canadienne dans la courbe, à l'entrée du pont de la Rivière St-François. C'est le troisième accident à survenir à cet endroit en deux jours. On ne connaît pas encore la gravité des blessures de la victime.

(Photo Michel Dionne La Tribune)



MM. Marcel Joyal, Jean-Claude Dupont et Claude Mélançon seront tous trois en nomination pour le choix d'un candidat qui représentera le parti Créditiste du Québec dans le comté de Drummond. Selon leurs dires, les trois aspirants sont décidés à se livrer une "lutte propre".

(Photo Michel Dionne La Tribune)

**Yvon Dupuis sera présent à la convention de son parti le 29**

(MD) — M. Yvon Dupuis et quelques autres personnalités du parti Créditiste du Québec, dont M. Phil Cossette président provincial et M. Yvon Brochu député de Richmond à l'Assemblée Nationale, seront présentés à la prochaine convention qui se déroulera le 25 septembre prochain et qui choisira le candidat, qui devra représenter le comté de Drummond, aux prochaines élections.

Cette convention qui se déroulera au Manoir Drummond à compter de 7h.30 est ouverte à toute la population. Par contre auront droit de vote seulement les membres en règle qui possèdent leur carte de membre. La date limite pour la vente de ces cartes de membre était fixée à hier soir.

nommé candidat officiel du parti. Il s'agit d'une part de M. Marcel Joyal, quincillier de sa profession et secrétaire du député fédéral du comté, M. Jean-Marie Boisvert. M. Joyal est membre du parti créditiste depuis 1962. Il y a en outre M. Jean-Claude Dupont, chiropraticien et créditiste depuis 1960. Enfin, M. Claude Mélançon, courtier en immeuble, membre du parti depuis un an, ce qui d'après lui prouve bien que le parti est ouvert à tous. Les trois candidats ont d'ailleurs tenu à affirmer qu'ils tiendraient une campagne propre et que les deux perdants se rallieraient au vainqueur.

**Participation**

Une grande participation est attendue lors de cette convention. D'une part on attend au moins 300 à 400 membres en règle qui se serviront de

**AMEUBLEMENT QUASI-NEUF**  
Meubles de salon, fauteuils de confort, réfrigérateur 68" hauteur, cuisinière électrique 30", tapis, polisseuse etc... Cause: mortalité départ!  
S'ADRESSER A  
195 RUE LINDSAY  
DRUMMONDVILLE



On a dû décharger ce lourd camion chargé de pierre à la pelle avant qu'il ne puisse être remorqué. Le pont aurait subi des dommages de l'ordre de \$5,000 qui ont nécessité la fermeture et l'ouverture prématurée du nouveau pont de la rue St-Georges. (Photo La Tribune Drummondville)

## Le vieux pont fermé... pour un temps indéfini

DRUMMONDVILLE, (GP) — A la suite de l'accident survenu lundi midi sur le vieux pont de Drummondville, les autorités de la Cité ont décidé d'en fermer l'accès pour une période de temps indéterminée et de détourner la circulation par le nouveau pont de la rue St-Georges même si ce dernier n'est pas inauguré officiellement.

**Accident**  
On se rappelle que lundi matin, un camion, propriété de la firme Félicien St-Pierre et conduit par M. René Turner du boulevard Mercure, a accroché les montants métalliques marquant le rebord du pont, à sa droite, occasionnant des bris importants à la rampe, au trottoir pour piétons et même au tablier du pont.

On estime les dommages à plus de \$10,000 pour le pont et à plus de \$5,000 pour le camion. Le véhicule, au moment de l'accident, était chargé de pierre, pour un poids d'environ 45 tonnes avec le camion.

Il a fallu vider le camion "à la petite pelle" pendant plusieurs heures avant que des dépanneuses puissent tirer

le camion de sa position. La pierre a été tout simplement lancée à la rivière.

Devant cette avarie, l'ingénieur de la Cité a fait appel aux ingénieurs Hamel et Malouin pour faire un estimé des dommages d'un projet de réparations de la structure et des pièces endommagées, ainsi qu'une étude sur la solidité actuelle du pont en regard avec les dommages causés.

L'ingénieur de la Cité M. Verville, a confirmé hier que le pont resterait fermé jusqu'à nouvel ordre, ce qui pourrait signifier plusieurs jours comme plusieurs semaines.

Comme le pont de la rue St-Georges venait tout juste d'être pavé à neuf, les autorités de la Cité ont obtenu, après plusieurs entrevues et avec insistance, que ce pont soit ouvert à la circulation, même si l'inauguration officielle ne doit être faite, avec ministre, maire et conseillers, que dans un mois environ. Un automobiliste s'est exclamé: "Comme ça, la police est plus forte que le ministre" et il a pris la rue Hériot pour aller traverser orgueilleusement

sur le pont tout neuf, avant le ministre et sa compagnie.

## Nouveau président de l'Association des Hôteliers élu hier à l'occasion du congrès de Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Réunis en congrès général annuel, les Hôteliers du Québec, représentés par environ 200 de leurs membres, ont élu hier à Drummondville leur nouvel exécutif pour 1973-74.

### Nouveau président

M. John Scofield de Montréal a été élu président. Il sera assisté de MM. Paul Baillargeon de Québec et Jean-Claude Milot de Drummondville devenus respectivement premier et deuxième vice-présidents. M. Claude Allard de La Tuque est le trésorier et Mme Lévis Beaudoin de Chibougamau, secrétaire. Le président sortant de charge, M. Marc Desbiens, devient président de l'Exécutif.

### Programme

Le congrès qui a débuté hier après-midi par l'assemblée générale, se poursuit aujourd'hui par des ateliers de travail et un tournoi de golf.

Demain, réunis à nouveau en assemblée générale, les hôteliers présenteront leurs recommanda-

tions et suggestions pour l'amélioration de l'industrie hôtelière au Québec.

### Dîner de clôture

Au dîner de clôture, le conférencier d'honneur sera le député de Drummond et actuel ministre des Transports, Me Bernard Pinard.

Me Gérard Delage, administrateur et conseiller juridique de l'Association, a déclaré que ce groupe professionnel compte présentement 1026 membres répartis dans tous les comtés du Québec.

De nombreuses personnalités, comme M. Roger Gosselin, conseiller en administration, assistent au congrès et participent aux forums et ateliers.

**LA TRIBUNE**  
VUE et LUE par PLUS de 200,000 PERSONNES tous les jours

## SÉMINAIRE DE SHERBROOKE COURS À TEMPS PARTIEL — AUTOMNE 1973

Les cours qui suivent se donnent à raison de un (1) soir par semaine pendant quinze (15) semaines. Les cours débutent à 19 heures et sont d'une durée de 3 heures. Tous les cours mentionnés ne se donnent que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

### MERCREDI SOIR,

LES COURS DÉBUTENT  
LE 26 SEPTEMBRE

### LUNDI SOIR

LES COURS DÉBUTENT  
LE 24 SEPTEMBRE

340-301-70 Philosophie - La Condition Humaine (Professeur M. Antoine Camboni)

### MARDI SOIR

LES COURS DÉBUTENT  
LE 25 SEPTEMBRE

606-302-70 Français: Initiation au roman (Professeur M. Claude Ducharme)

604-000-70 Anglais: Tous les niveaux cours avancé: langue et stylistique, laboratoire  
PROFESSEURS: M. Gérard Pate, M. J.C. Marcotte, M. Paul Authier, M. Bruno Lavigne

607-000-70 Espagnol: Tous les niveaux (Professeur Mlle Michèle Pallier) (Utilisation du laboratoire)

Les cours suivants se donnent à raison de deux (2) soirs par semaine pendant quinze (15) semaines. Les cours débutent à 19 heures et sont d'une durée de 3 heures le premier soir et de 2 heures le deuxième soir. Les cours débutent le 24 septembre.

### LUNDI ET MERCREDI SOIR

201-103-69 Mathématiques: Calcul différentiel et intégral (Professeur M. André Belcourt)

DEMANDE D'ADMISSION: AVANT LE 18 SEPTEMBRE  
INSCRIPTION — DATE LIMITE: 24 SEPTEMBRE 1973

Pour renseignements: se présenter au Séminaire de Sherbrooke, 195, rue Marquette, Sherbrooke, durant les heures de bureau (9h.00 — 12h.00 et 1h.30 — 5h.00) ou communiquer avec le Secrétaire des cours à temps partiel, 563-2050, poste 27 ou 30

# LA PLUS GRANDE VENTE

JAMAIS VUE DE NOTRE HISTOIRE

*Les Ateliers Bélanger Ltée*

... DEPUIS 1888

DES AUBAINES FORMIDABLES DANS TOUT LE MAGASIN

2 PLANCHERS REMPLIS DE SPÉCIAUX

POUR REDÉCORER VOTRE INTÉRIEUR

**10% à 75%**

**DE RABAIS**

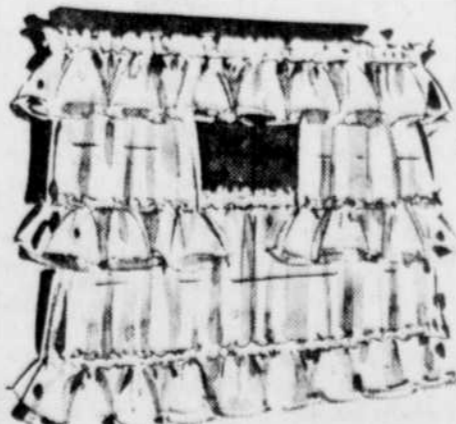
sur toutes les lignes,  
trop nombreuses

POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES

### DRAPERIE

Plusieurs lignes discontinuées, toutes faites.

EN BAS DU PRIX COUTANT



### TISSU

**COTON À LA VERGE**

A ÉCOULER

A PRIX RIDICULE

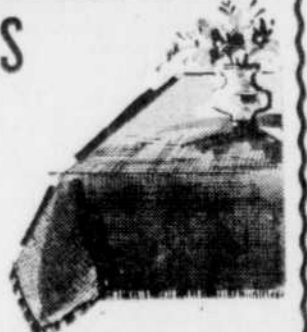
### RIDEAUX DE CUISINE

Tout faits,  
beau choix de couleurs.  
Lot à écouler.

### AU 2<sup>e</sup> PLANCHER

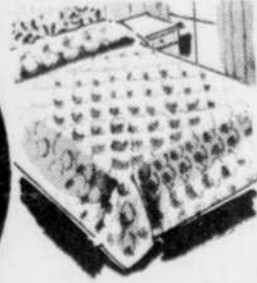
#### NAPPES

Vaste choix,  
unies,  
imprimées,  
dentelle



#### COUVRE-LITS

Toutes sortes,  
à motifs,  
lits doubles  
et simples



#### SERVIETTES

Lignes  
désassorties,  
lot à écouler



#### DRAPS

Plusieurs lignes, grands désassorties, unies ou à motifs.  
Rabais sans précédent



#### ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

Pour décorer, de toutes les couleurs. Lignes à écouler. Aussi: rideaux de douche.



**CHOIX TRÈS VASTE!**  
DE TOUT POUR L'INTÉRIEUR  
DE VOTRE FOYER

*Les Ateliers Bélanger Ltée*

87-89 nord, rue Wellington

## "Que j'aie inspecté la maison est faux"

(échevin St-Laurent)

WINDSOR, (A) — L'échevin J. Léon St-Laurent de Windsor, qui agit également comme pro-maire durant la convalescence du maire Marcel Noël, a remis un communiqué à la presse hier, se défendant des accusations portées contre lui par la Fraternité des policiers de Windsor. Les policiers entraînent hier à 4 heures, dans leur troisième journée de convalescence.

M. St-Laurent a mentionné, en premier lieu, qu'il était faux de dire qu'il avait intimidé l'épouse du sergent Gilles Langlois et qu'il était également faux de dire qu'il avait inspecté toute la maison samedi après-midi. "Il est vrai que je me suis rendu à la demeure de M. Langlois en compagnie du chef de police, M. Lorenzo Houle, mais jamais nous sommes allés au salon et dans les chambres pour savoir si le sergent Langlois y était", de mentionner l'actuel pro-maire.

M. St-Laurent a dit qu'il n'était pas de ses habitudes de faire des déclarations publiques, mais il a ajouté qu'il était allé très loin et qu'il voulait se défendre des paroles mensongères de la Fraternité des policiers.

D'autre part, il a avoué avoir félicité le sergent Earl Kendall de demander un policier supplémentaire puisque la

demande était celle-là. Lorsqu'on lui a parlé au poste de police, samedi matin, d'ajouter un homme sur le chiffre de 4 heures et un autre sur celui de minuit, il a dit qu'il réunit les membres du conseil pour 11 heures, ce qu'il fit.

Lorsqu'on lui a parlé, d'autre part, d'engager un homme sur le chiffre de 4 heures à minuit et un autre de minuit à 8 heures, il s'est dit en désaccord, mais a tout de même convoqué l'assemblée au poste de police en disant que c'était à la majorité des membres du conseil de prendre la décision.

Suite à cette assemblée, les policiers ont dit qu'ils donneraient une réponse en après-midi, mais la seule qui a été fournie a été de leur part de ne pas entrer au travail sous prétexte d'être malades. M. St-Laurent estime avoir toujours fait son meilleur pour représenter les contribuables à l'hôtel de ville et n'accepte pas qu'on lui porte des accusations, à tort et à travers", dit-il.

Il a conclu en disant que les contribuables de la ville n'avaient rien à craindre et que la Sûreté du Québec assurerait une protection excellente.

Enfin, l'offre des membres du conseil d'engager un homme supplémentaire de 8 heures le soir à 4 heures du matin quatre soirs par semaine et le mercredi de 4 heures à minuit telle que faite samedi matin à la Fraternité des policiers vaut toujours", dit M. St-Laurent.



J. Léon St-Laurent

**LA TRIBUNE**

VUE et LUE par PLUS de 200,000 PERSONNES tous les jours

## Formation d'une ligue de dards

DRUMMONDVILLE. (A.L.) — Toutes les personnes intéressées jouer dans une ligue de dards cette saison, pourront le faire à la suite de la formation d'un tel circuit au local de l'Association Sportive Célanese.

Les adeptes de ce sport peuvent communiquer avec l'une des personnes suivantes: Jean-Marc Bédard, 478-2778; Denis Langevin; 478-5540; Ro-

ger Lemire, 478-2806, Denis Robidoux, 478-2704 ou encore avec les commis du club: 472-5413.

Les joutes seront disputées le vendredi soir à 7.30h. au chalet de l'ASC de la rue St-Damien. La ligue sera divisée en deux sections, la section hommes et la section femmes. Les activités débuteront le 12 octobre pour se terminer vers la mi-avril.

## Un beau simple de 215

DRUMMONDVILLE (AL) — Réal Sawyer des Chevaliers de Colomb, a réussi le plus haut simple de la soirée avec 215 lors de l'ouverture de la saison de la ligue de quilles semi-professionnelle de Drummondville.

Cette nouvelle saison débutait jeudi dernier au local des Chevaliers de Colomb. Réal Lemire devait enregistrer le plus haut triple de la soirée avec 550 pour une moyenne de 183. Michel Carrier a gardé une moyenne de 174 tandis que Julien Bélanger enregistrerait la troisième meilleure moyenne avec 171.

Dans les premières rencontres, l'équipe Trois minutes Auto-Lave du capitaine Odilon Gendron, a enregistré trois points à la suite de 2717 quilles abattues. La plomberie A. Croteau dirigé par Claude Côté, a amassé pour sa part 2 points, renversant 2661 quilles

tandis que le club de l'A.S.C. y allait d'un seul point. Les joueurs du capitaine Denis Langevin n'ont pu abattre que 2424 quilles.

Dans la deuxième partie de cette soirée, les Chevaliers de Colomb du capitaine Robert D'Onais, ont amassé quatre points totalisant 2792 quilles lors des trois joutes. Le club Aramis du capitaine Maurice Vigneault devait récolter 1-2 point avec 2505 quilles abattues et finalement le club de l'hôtel St-Germain dont le capitaine est contenté d'un demi-point, récoltant 2492 quilles.

A la suite de ce premier programme, le classement est: les Chevaliers de Colomb, 4 pts; 3 minutes Auto-Lave 3 pts; Plomberie Croteau, 2 pts; Club Aramis, 1-2 pt, l'A.S.C. 1 pt et l'hôtel St-Germain, 1-2pt. Les rencontres ont lieu le jeudi et débutent à 7:00h.

## Le sport à Drummondville

### La fin des activités à l'autodrome Drummond

DRUMMONDVILLE. (A.L.) — Ye Championnat de fin de saison Dow, couronnait, samedi dernier, une autre éclatante saison de course à la piste de l'Autodrome Drummond. Plusieurs milliers de personnes ont été témoins de ce dernier programme.

Trois champions ont été couronnés dans les trois classes différentes. Il s'agit de Lucien Lamoureux chez les Sportsman, Raymond Bilodeau chez les Recents Modeles et Bernard Mathieu pour les novices. Ces trois conducteurs ont ainsi mérité la grosse part de la bourse qui était à l'enjeu en plus des magnifiques trophées Dow.

Six épreuves préliminaires avaient lieu lors de cette soirée. Dans la catégorie Sportsman, André Keagle est certainement le conducteur qui a réservé les meilleurs moments à la nombreuses assistance

présente, en décrochant deux victoires, devant Pierre Métivier et Jacques Lalancette, au fil d'arrivée.

René Clair et Raymond Bilodeau l'ont tour à tour emporté dans les préliminaires chez les Recents Modeles, pendant que André Gaucher obtenait deux troisièmes places.

Finalement dans la classe novice, la voiture 100 est celle qui a le plus retenu l'attention avec deux victoires. Pierre Proulx était au volant pour le premier départ tandis que dans la quatrième course, c'est Serge Dionne qui la conduisait à une première place.



La Ligue des Financiers de Sherbrooke clôturait récemment sa saison '73 par la remise de nombreux trophées dont ceux de la double couronne à Jean Dussault, instructeur du B.C.N. et François Tremblay, le meilleur lanceur du circuit. Pierre Dubois, de la Brasserie Molson, lui a remis un chèque représentant la ristourne d'un tournoi au président Jacques Laverdière. (Photo La Tribune, J.-P. Ricard)

### Tournoi bantam à caractère national pour Granby en '74

GRANBY — Le prestigieux tournoi de hockey Bantam de Granby prend de plus en plus d'ampleur. Présenté comme tournoi provincial au cours des trois dernières années, voilà que le tournoi de cette année, qui se déroulera du 25 janvier au 3 février prochains au Palais des Sports de Granby, sera une compétition à caractère national.

On espère que toutes les provinces du Canada seront représentées à ce premier tournoi national bantam de Granby; soulignons que le tournoi est sanctionné par l'Association du Hockey du Québec (AHMQ) et on prévoit qu'une centaine d'équipes y prendront part.

Cinq catégories sont inscrites au tournoi de cette année, soit la classe AA, A, B et C, ainsi que la ligue "Maison" qui s'adresse uniquement aux clubs qui ne font pas partie d'une ligue Inter-C. s.

Denis Dumas, sportif avantageusement connu à Granby et la région, a de nouveau accepté la présidence du tournoi. Denis s'occupe activement de tennis au cours de la saison estivale. Il est un des principaux organisateurs de l'Omniun de tennis du Québec et il fait partie de l'Association de Tennis du Québec.

### Un succès sur toute la ligne à Granby

GRANBY (JA) — La région des Cantons de l'Est a été la première du Québec à offrir un stage régional pour arbitres et instructeurs au Palais des Sports de Granby, grâce à la collaboration de la Fondation O'Keefe. Ce stage a remporté un éclatant succès, dépassant même les espoirs des organisateurs, dont Gaston Marcotte, Charles Thiffault et Jean-Paul Labrecque.

Un total de 40 officiels et 65 instructeurs, venant de tous les coins de la région, ont bénéficié des conseils des profes-

seurs tels que Jacques Rousseau, frère de Robert, des Rangers de New York, Christian Pelchat, Rémi Bissonnette, Georges Larivière, Marcel Vaillancourt, Jean-Paul Labrecque et de quelques autres.

Il s'agissait du lancement d'une série de stages qui sera offert dans 14 régions du Québec. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi, Charles Thiffault, coordonnateur des stages, a déclaré que les instructeurs et tous les arbitres de la région des Cantons de l'Est ont bien

répondu à l'appel, afin d'être prêts à un travail de plus en plus efficace auprès des jeunes hockeyeurs au cours de la prochaine saison hivernale. "Nous sommes désireux de faire connaître le hockey d'un autre angle aux arbitres et aux pilotes d'équipes et les jeunes en profiteront. Tout démarre bien cette année et espérons que l'an prochain, les stages régionaux se poursuivront.

Plusieurs personnalités de marque rehaussaient de leur présence la conférence.

## Potins sportifs

Deux joueurs des Rangers étaient sur la liste des blessés lors de la joute de mardi contre les Dynamos de Shawinigan. Le centre Claude Larose sera au rancart du jeu pour au moins une dizaine de jours, suite à une blessure subie au dos, tandis que Guy Lachapelle soigne une infection au bras droit qui l'empêche d'exécuter des mouvements de lancer.

Tous les membres du club Cadac et Night Riders sont invités, dimanche, à l'escalade au Mont Brôme. Un déjeuner précèdera l'aventure au restaurant le Marmion, à compter de 8h. Cette activité est organisée par le club des Kass.

Nicole Côté et Micheline Côté organisent pour dimanche le 30 septembre, un rallye féminin dans le cadre des activités du club Kass. Le départ se fera du local à compter de 1 h. Les inscriptions seront acceptées dès 11.30 h. Trois classes seront offertes, soit: classe pour équipes féminines, pour les expertes et finalement la classe novices.

Le club Cadac tiendra un tournoi de golf, dimanche le 23 septembre au club de golf des Erables à Saint-Germain.

Le Conseil Régional des Loisirs de Centre du Québec recevait, la semaine dernière, une délégation du Haut Commissariat aux loisirs et sports, qui entretenait leur visite annuelle, suite aux derniers jeux du Québec.

Les journalistes de la région Centre du Québec seront invités à ce qui sera une rencontre avec le Conseil Régional des Loisirs du Centre du Québec. Il se pourrait par la suite, selon la discussion, que les journalistes soient invités à assister aux réunions du C.A. afin de mieux faire comprendre le rôle que le conseil des loisirs a à jouer.

Des cours de pré-ski auront lieu à compter du 1er et 3 octobre prochain sous la responsabilité de M. Alain Madore, instructeur de ski. Ils s'adressent aux adultes et aux jeunes et des groupes seront formés selon les qualifications de chacun. Les tarifs d'inscription sont de \$10 et de \$15, selon les groupes. La série de huit semaines prendra fin le 19 novembre. Les intéressés peuvent communiquer aux numéros suivants: 478-5278 ou encore à 378-4472. L'invitation est lancée tant aux jeunes garçons et filles qu'aux adultes.

Le Service des loisirs dispensera une nouvelle série de cours d'adaptation à l'eau pour bébés-nageurs, dès lundi le 1er octobre, à la piscine des Infirmières. Les cours auront lieu deux fois par semaine, lundi et mercredi entre 14.00 et 16.00 h. Les seules conditions requises sont de se procurer un aqua-balon, disponible au centre Culturel et qu'un parent accompagne l'enfant dans la piscine au moment des leçons.

## Les courses de stock cars terminées à St-Grégoire

DRUMMONDVILLE. (A.L.) — Le Championnat de fin de saison Dow a pris fin dimanche après-midi, à la piste de stock car de l'Autodrome St-Grégoire. Quelques milliers de spectateurs ont assisté à un éclatant programme malgré une fine pluie qui tombait lors des deux dernières épreuves de l'après-midi.

Dans la classe sportsman, Jacques Lalancette l'a finalement emporté, devant le rusé Bert Beaudoin par environ une dizaine de pieds, méritant ainsi le trophée Dow, de même que l'alléchant bourse rattachée à ce championnat de fin de saison.

Chez les recents Modeles, Raymond Bilodeau de Sherbrooke s'est de nouveau illus-

tré, obtenant le titre de championnat réservé à cette catégorie. Bilodeau a habilement manié son bolide du début à la fin de l'épreuve pour devancer pour plusieurs longueurs André Gaucher. Un accident impliquant trois voitures est survenu dans le dernier tour, plus précisément à la sortie no 3, ce qui a permis à J.C. Champagne de prendre une troisième place derrière André Gaucher. Enfin dans la section novice, Réjean Bélanger au volant du no 2, s'est classé premier. Il a devancé René Gaucher et Bernard Mathieu, effectuant un tour de piste de 27.5 secondes.

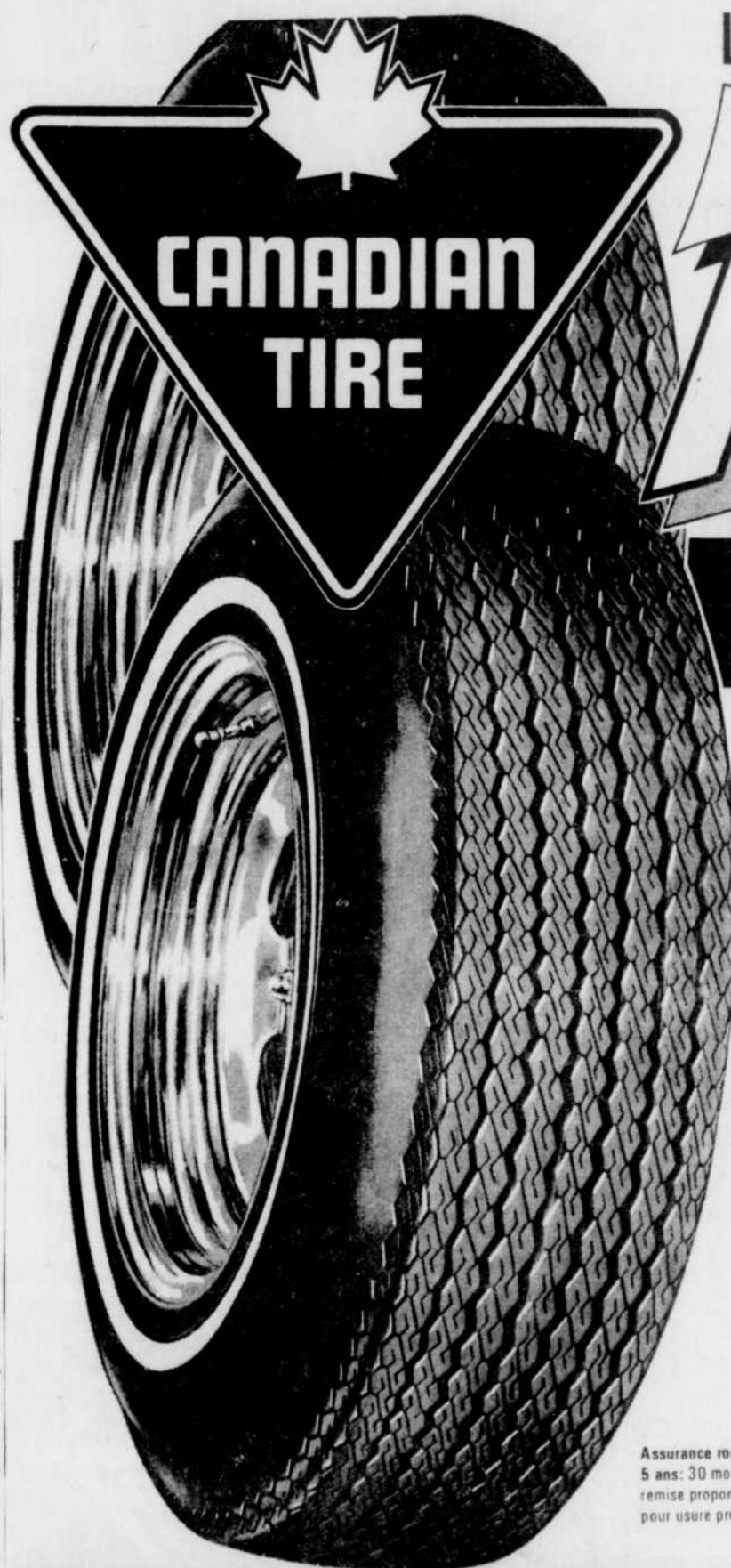
Dans les autres épreuves novices, Bernard Mathieu et Serge Dionne ont récolté des victoires.

## Le slalom du Cadac

DRUMMONDVILLE. (A.L.) — Plusieurs membres du club Cadac de Drummondville ont participé à un slalom, qui avait lieu à Victoriaville.

Les membres du club se sont distingués au cours de cette journée avec six première place, deux deuxième et deux troisième. Voici d'ailleurs les participants et leur position.

Classe D-s Pierre Tourigny, 1er, André Chassé, 2e  
Classe E-s Jacques Chartier, 1er  
Classe M Daniel St-Louis, 1er  
Classe E-P Jocelyn Blanchet, 1er, Jean-Claude Clutier, 2e  
Classe P-S Denis Therrien, 1er  
Classe E-S André Lahaie, 1er  
Classe C-S Serge Audet, 3e  
Classe D-P Marcel Blanchette, 3e



## Le meilleur pour le confort et PLUS de millage

**2+2 Polyflex**  
Le pneu double-ceinture de la nouvelle génération!

en Nylon Dupont '66' à 2 plis et double-ceinture en Polyester

PRIX PAIRE CHACUN

**17.75**  
après remise pour comptant **16.86**

2 + 2 BANDES POLYFLEX, NYLON FLANC NOIR (Surplus de \$1.50 pour des flancs blancs)

DIMENSIONS	1 PNEU (et garantie) PRIX	2 PNEUS (ou plus) CHACUN	Après remise pour comptant
600/12 (400/13) (400/13)	17.98	16.48	15.66
A78/13 (800/13)	16.45	14.95	14.20
B78/13 (850/13)	17.25	15.75	14.96
C78/13 (900/13)	17.48	15.98	15.18
E78/14 (725/14)	18.30	16.80	15.96
F78/14 (775/14)	19.75	17.75	16.86
G78/14 (825/14)	20.47	18.47	17.55
H78/14 (875/14)	21.80	19.80	18.81
F78/15 (775/15)	19.95	17.95	17.05
G78/15 (825/15)	20.50	18.50	17.95
H78/15 (875/15)	21.98	19.98	18.98

Assurance routière de 5 ans: 30 mois, 33% de remise proportionnelle pour usure prématurée.

Si vous désirez faire plus de millage, et n'aimez pas la dureté d'un pneu ceinturé de verre ou d'acier, essayez le Polyflex à roulement doux. Votre tenue de route est assurée, et la traction sur des chaussées mouillées et pluvieuses autres avantages. Nous sommes certains que vous conviendrez que c'est la meilleure valeur en Amérique.

AUCUNS FRAIS D'INSTALLATION DE PNEU lorsque vous achetez votre valve DillSchradler au prix régulier de \$1.00. Nous pouvons installer la valve et le pneu ensemble. \*Un pneu est neuf que lorsque la valve l'est aussi. \*\*Équilibre statique du pneu et de la roue: \$1.00. Remise pour comptant au lieu de coupons-bonis.

## Le Whippet



pour les hautes vitesses

FLANC NOIR SANS CHAMBRE	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant
600/12 Flanc Blanc	14.36	13.64
600/13	11.48	10.91
B78/13 (850/13)	12.98	12.33
C78/13 (900/13)	13.43	12.82
E78/14 (825/14)	13.38	12.71
F78/14 (875/14)	13.75	13.06
G78/14 (925/14)	14.25	13.54
G78/14 (825/14)	14.95	14.20
H78/14 (875/14) Flanc Blanc	17.85	16.56
S60/15	13.20	12.54
F78/15 (775/15)	14.25	13.54
G78/15 (825/15)	14.95	14.20
H78/15 (875/15) Flanc Blanc	17.85	16.56

Même au double de son prix, nous ne pouvons produire un meilleur pneu à douceur de roulement, si populaire depuis 1969. Chacun des 2 plis est 50% plus résistant (câble 1260 Denier Dupont au lieu de 840, renforcé de polybutadiène pour un meilleur millage. Genre radial pour une meilleure tenue de route.

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

ROBERT R. PLANTE LTÉE, prop.

1850 OUEST, RUE KING SHERBROOKE — TÉL.: 562-1558

## Pneus Neige

HAUT RENDEMENT - BAS PRIX

DIMENSION	SNOW-TRAVEL FLANC NOIR		HIWAY-BYWAY 4 PLS NYLON FLANC BLANC (aussi WINTER EXPRESS**)	
	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant	1 PNEU (et garantie) PRIX	CH dans PARES (Après remise pour comptant)
520/10 (2-ply)	—	—	12.95*	10.86*
550/12 (2-ply)	—	—	14.98	12.81
600/12 (2-ply)	—	—	15.48	13.28
600/12	—	—	17.48	15.18
A78/13 (800/13)	12.05	12.30	18.15	15.82
B78/13 (850/13)	13.65	12.97	18.85	16.48
C78/13 (900/13)	—	—	19.80	17.38
B78/14 (845/14)	—	—	18.80	16.43
D78/14 (895/14)	—	—	19.90	17.48
E78/14 (735/14)	13.85	13.16	20.95	18.00
F78/14 (775/14)	14.48	13.78	21.98	18.98
G78/14 (825/14)	15.30	14.53	23.95	20.85
H78/14 (875/14)	16.25	15.44	25.35	22.18
S60/15	13.35	12.68	20.45	17.53
C78/15 (885/15)	—	—	20.80	17.86
735/15 Blackwall	—	—	19.85**	16.86**
F78/15 (775/15)	14.48	13.78	22.75	19.71
G78/15 (825/15)	15.30	14.53	24.40	21.28
H78/15 (875/15)	16.25	15.44	25.80	22.61
J78/15 (900/15)	—	—	27.60	24.32

Disponible pour écouler le stock actuel seulement.

\* Flanc noir seulement

EMPLOYEZ NOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE



(dessus) SNOW-TRAVEL

(Middle) WINTER EXPRESS

(dessous) HIWAY-BYWAY

\* HIWAY-BYWAY — Un genre de pneu 4 plis nylon, flanc blanc (non-ceinturé). Flanc noir \$1.43 moins lorsque disponible.

\*\* WINTER EXPRESS — 2+2 Nylon ceinturé de polyester ou 4 plis polyester, disponible dans la plupart des dimensions au même prix ou un plus bas.

ASSURANCE ROUTIÈRE 5 ANS — Highway-Byway, 40 mois, Winter Express, 30 mois, de remise proportionnelle, pour usure prématurée.

\*\*\* SNOW TRAVEL — Prix sans garantie. \$1.00 de plus pour assurance routière.

## Le sport à Victoriaville

### Une lutte des plus serrée dans la ligue industrielle

— La lutte se poursuit apremment entre le Gros Bill et le Golf Colonial pour l'obtention de la finale de la Ligue industrielle O'Keefe de balle-molle. Lundi soir le Gros Bill a écrasé le Golf Colonial par un compte de 20-2, pour ainsi porter la série à son maximum de joutes, soit sept.

Le Gros Bill a fourni une admirable performance, particulièrement à la septième manche quand deux joueurs ont frappé un circuit: Denis Boissonneault s'est mérité un circuit de trois points et Bertrand Moreau y est allé d'un circuit de 2 points. D'autre part les gagnants ont pu s'appuyer sur le

lanceur Michel Blouin qui n'a accordé que 3 coups sûrs en 6 manches. Son adversaire était Jeannot Beupré.

Les meilleurs frappeurs ont été Yves Pellerin avec 4 simples en 6 apparitions, Michel Huppé avec 2 simples et un triple dans quatre apparitions et Denis Hamel avec 3 simples en cinq présences au bâton.

Les deux équipes se retrouvent donc devant la dernière joute de la série finale, celle qui déterminera le gagnant. Le combat promet d'être sans répit entre les deux clubs qui se sont arraché difficilement trois gains chacun.

## Carnets sportifs

VICTORIANVILLE, (AC) — Tous les mardi et mercredi, à 18h30, à la salle des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, les chasseurs en herbe se verront offrir des cours de maniement des armes à feu. Les chasseurs sachant chasser savent que la saison du petit gibier est déjà commencée.

M. Pat de Guise convoque tous les arbitres du baseball amateur de Victoriaville à une réunion qui se tiendra au Service des loisirs de Victoriaville, vendredi le 21 septembre, à 19 heures. Il annoncera une bonne nouvelle et une mauvaise; la bonne: les arbitres recevront la rémunération pour les joutes qu'ils ont eu à officier cet été; la mauvaise: les mêmes arbitres devront rapporter l'équipement de baseball, quitte à le transporter en plus d'un voyage.

Espérons que les Vulkins s'entraîneront sérieusement au football car ils doivent rencontrer un club de taille dimanche prochain: le club de Shawinigan qui est le champion de la Mauricie.

Voici les résultats de la course de boîtes à savon qui a eu lieu dimanche le 16 septembre, avec la collaboration du club OPTIMISTE. Alain Nolin et Marc Blanchette se sont mérité la classe A pour les jeunes de 13 et 14 ans; la classe B (11-12 (9-10 ans), à ALAIN Gagné et Jean Hébert; et enfin Christian et Mario Lamontagne ont décroché les honneurs de la classe D, pour les jeunes de 8 ans ou moins. Le club Optimiste se promet de reprendre l'expérience l'an prochain.

C'est un samedi, le 13 octobre prochain, que le club de Golf de Victoriaville clôturera ses activités par un tournoi de fermeture.

Les insomniaques de Victoriaville ont pu occuper leur temps de façon agréable lundi soir. Les Expos ont fait une exception pour les oiseaux de nuit en poursuivant jusqu'à la douzième manche la seconde joute du programme double. Mais comment dormir après une délicate!



La Ligue des Financiers de Sherbrooke clôturait récemment sa saison '73 par la remise de nombreux trophées dont ceux de la double couronne à Jean Dussault, instructeur du B.C.N. et François Tremblay, le meilleur lanceur du circuit. Pierre Dubois, de la Brasserie Molson, lui a remis un chèque représentant la ristourne d'un tournoi au président Jacques Laverdière. (Photo La Tribune, J.-P. Ricard)

### Tournoi bantam à caractère national pour Granby en '74

GRANBY — Le prestigieux tournoi de hockey Bantam de Granby prend de plus en plus d'ampleur. Présenté comme tournoi provincial au cours des trois dernières années, voilà que le tournoi de cette année, qui se déroulera du 25 janvier au 3 février prochains au Palais des Sports de Granby, sera une compétition à caractère national.

On espère que toutes les provinces du Canada seront représentées à ce premier tournoi national bantam de Granby; soulignons que le tournoi est sanctionné par l'Association du Hockey du Québec (AHMQ) et on prévoit qu'une centaine d'équipes y prendront part.

Cinq catégories sont inscrites au tournoi de cette année, soit la classe AA, A, B et C, ainsi que la ligue "Maison" qui s'adresse uniquement aux clubs qui ne font pas partie d'une ligue Inter-C. s.

Denis Dumas, sportif avantageusement connu à Granby et la région, a de nouveau accédé à la présidence du tournoi. Denis s'occupe activement de tennis au cours de la saison estivale. Il est un des principaux organisateurs de l'Omniium de tennis du Québec et il fait partie de l'Association de Tennis du Québec.

### Un succès sur toute la ligne à Granby

GRANBY (JA) — La région des Cantons de l'Est a été la première du Québec à offrir un stage régional pour arbitres et instructeurs au Palais des Sports de Granby, grâce à la collaboration de la Fondation O'Keefe. Ce stage a remporté un éclatant succès, dépassant même les espoirs des organisateurs, dont Gaston Marcotte, Charles Thiffault et Jean-Paul Labrecque.

Un total de 40 officiels et 65 instructeurs, venant de tous les coins de la région, ont bénéficié des conseils des professeurs tels que Jacques Rousseau, frère de Robert, des Rangers de New York, Christian Pelchat, Rémi Bissonnette, Georges Larivière, Marcel Vaillancourt, Jean-Paul Labrecque et de quelques autres.

Il s'agissait du lancement d'une série de stages qui sera offert dans 14 régions du Québec. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi, Charles Thiffault, coordonnateur des stages, a déclaré que les instructeurs et tous les arbitres de la région des Cantons de l'Est ont bien répondu à l'appel, afin d'être prêts à un travail de plus en plus efficace auprès des jeunes hockeyeurs au cours de la prochaine saison hivernale. "Nous sommes désireux de faire connaître le hockey d'un autre angle aux arbitres et aux pilotes d'équipes et les jeunes en profiteront. Tout démarre bien cette année et espérons que l'an prochain, les stages régionaux se poursuivront.

Plusieurs personnalités de marque rehaussaient de leur présence la conférence.

## Potins sportifs

Deux joueurs des Rangers étaient sur la liste des blessés lors de la joute de mardi contre les Dynamos de Shawinigan. Le centre Claude Larose sera au rancard du jeu pour au moins une dizaine de jours, suite à une blessure subie au dos, tandis que Guy Lachapelle soigne une infection au bras droit qui l'empêche d'exécuter des mouvements de lancer.

Tous les membres du club Cadac et Night Riders sont invités, dimanche, à l'escalade au Mont Brôme. Un déjeuner précèdera l'aventure au restaurant le Marmiton, à compter de 8h. Cette activité est organisée par le club des Kass.

Nicole Côté et Micheline Côté organisent pour dimanche le 30 septembre, un rallye féminin dans le cadre des activités du club Kass. Le départ se fera du local à compter de 1 h. Les inscriptions seront acceptées dès 11.30 h. Trois classes seront offertes, soit: classe pour équipes féminines, pour les expertes et finalement la classe novices.

Le club Cadac tiendra un tournoi de golf, dimanche le 23 septembre au club de golf des Erables à Saint-Germain.

Le Conseil Régional des Loisirs de Centre du Québec recevait, la semaine dernière, une délégation du Haut Commissariat aux loisirs et sports, qui entretenait leur visite annuelle, suite aux derniers jeux du Québec.

## Le sport à Drummondville

Les journalistes de la région Centre du Québec seront invités d'ici quelques temps à une rencontre avec le Conseil Régional des Loisirs du Centre du Québec. Il se pourrait par la suite, selon les discussions, que les journalistes soient invités à assister aux réunions du C.A. afin de mieux faire comprendre le rôle que le conseil des loisirs a à jouer.

Des cours de pré-ski auront lieu à compter du 1er et 3 octobre prochain sous la responsabilité de M. Alain Madore, instructeur de ski. Ils s'adressent aux adultes et aux jeunes et des groupes seront formés selon les qualifications de chacun. Les tarifs d'inscription sont de \$10 et de \$15, selon les groupes. La série de huit semaines prendra fin le 19 novembre. Les intéressés peuvent communiquer aux numéros suivants: 478-5278 ou encore à 378-4472. L'invitation est lancée tant aux jeunes garçons et filles qu'aux adultes.

Le Service des loisirs dispensera une nouvelle série de cours d'adaptation à l'eau pour bébés-nageurs, dès lundi le 1er octobre, à la piscine des Infirmières. Les cours auront lieu deux fois par semaine, lundi et mercredi entre 14.00 et 16.00 h. Les seules conditions requises sont de se procurer un aqua-balon, disponible au centre Culturel et qu'un parent accompagne l'enfant dans la piscine au moment des leçons.

## La fin des activités à l'autodrome Drummond

DRUMMONDVILLE, (A.L.) — Ye Championnat de fin de saison Dow, couronné samedi dernier, une autre éclatante saison de course à la piste de l'Autodrome Drummond. Plusieurs milliers de personnes ont été témoins de ce dernier programme.

Trois champions ont été couronnés dans les trois classes différentes. Il s'agit de Lucien Lamoureux chez les Sportsman, Raymond Bilodeau chez les Récents Modèles et Bernard Mathieu pour les novices. Ces trois conducteurs ont ainsi mérité la grosse part de la bourse qui était à l'enjeu en plus des magnifiques trophées Dow.

Six épreuves préliminaires avaient lieu lors de cette soirée. Dans la catégorie Sportsman, André Keagie est certainement le conducteur qui a réservé les meilleurs moments à la nombreuses assistance présente, en décrochant deux victoires, devant Pierre Métivier et Jacques Lalancette, au fil d'arrivée.

René Clair et Raymond Bilodeau l'ont tour à tour emporté dans les préliminaires chez les Récents Modèles, pendant que André Gaucher obtenait deux troisièmes places.

Finalement dans la class novice, la voiture 100 est celle qui a le plus retenu l'attention avec deux victoires. Pierre Proulx était au volant pour le premier et dernier tandis que dans la quatrième course c'est Serge Dionne qui la conduisait à une première place.

Lors de ce dernier programme, on annonçait officiellement que la piste de stock car de l'Autodrome Drummond qui venait de connaître l'une de ses meilleures années, serait dotée de la saison prochaine d'une estrade de mille sièges s'ajoutant à ce qui est déjà existant. Cette estrade sera installée dès la saison prochaine.

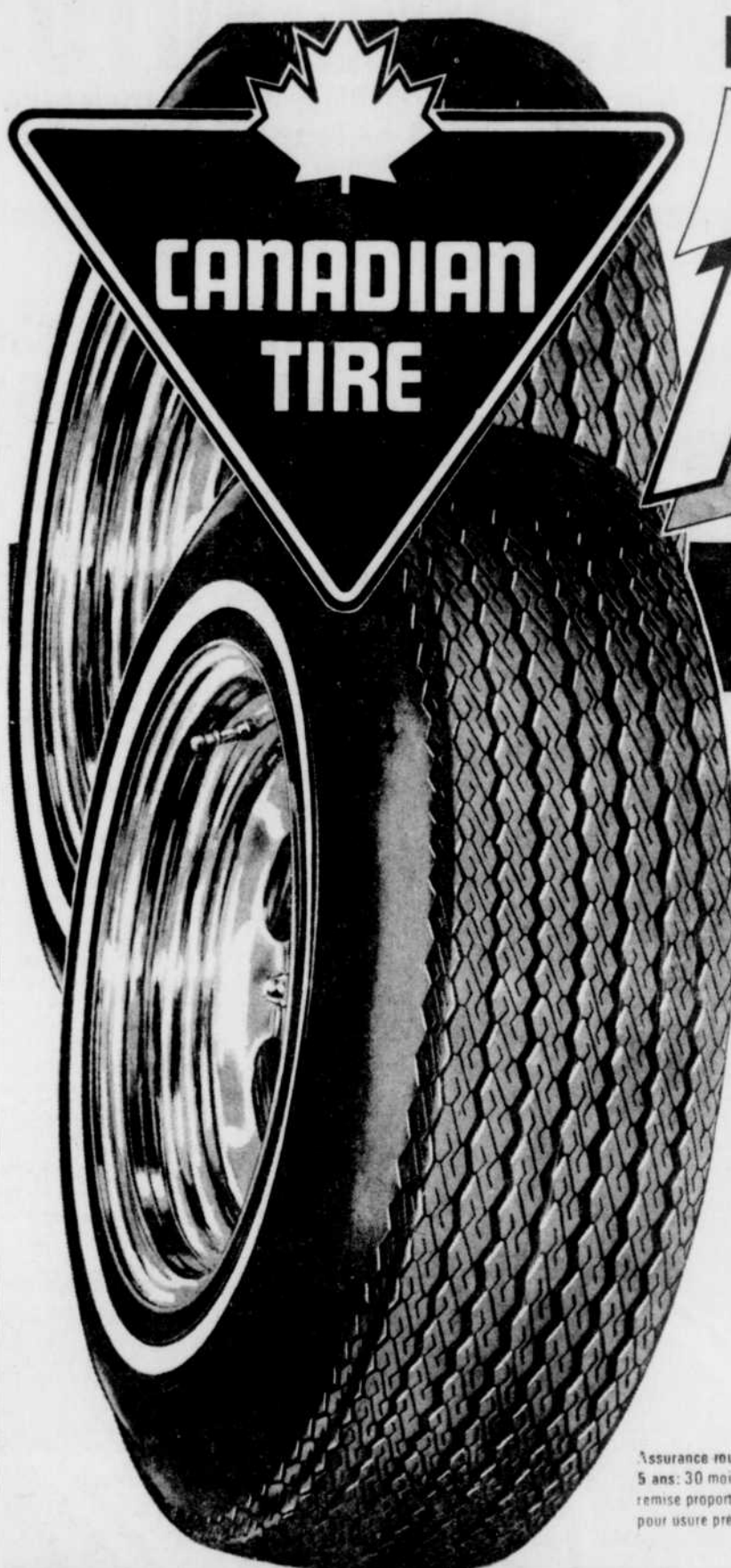
## Ligue de quilles Les bons sportifs

DRUMMONDVILLE — Voici quelques résultats de la ligue de quilles Les Bons Sportifs. Les plus hauts simples de la semaine ont été enregistrés par Yvonne Lecourt avec 155 et Patrick Lampron roulant 210.

Monique Provencher a eu le meilleur triple, totalisant 406 tandis que chez les hommes, la palme allait à Patrick Lampron. Cette ligue est présidée par M. Roger Bergeron.

### Classement

- Au Coin du Rangers 8
- Garage J. Lépine 7
- Ferronnerie J. St-Onge 6
- Marché St-Jean Wickham 5
- Héroux Thibodeau 4
- Lacharité 4
- Prince et Fils 4
- Hôtel Le Dauphin 3
- Boutique Bijoux et Cadeaux 3
- Buffet Maurice 2
- Pavage Drummond 1
- R. Timmons Spur Gas 0



## Le meilleur pour le confort et PLUS de millage

# 2+2 Polyflex

Le pneu double-ceinture de la nouvelle génération!

en Nylon Dupont '66' à 2 plis et double-ceinture en Polyester

F78/14 (775/14) flanc noir

PRIX PAIRE CHACUN **17.75** après remise pour comptant **16.86**

2 + 2 BANDES POLYFLEX, NYLON FLANC NOIR (Surplus de \$1.50 pour des flancs blancs)			
DIMENSIONS	1 PNEU (et garantie) PRIX	2 PNEUS (ou plus) CHACUN	Après remise pour comptant
600/12 (non homologué)	17.98	16.48	15.66
A78/13 (600/13)	16.45	14.95	14.20
B78/13 (600/13)	17.25	15.75	14.96
C78/13 (700/13)	17.48	15.98	15.18
E78/14 (775/14)	18.30	16.80	15.96
F78/14 (775/14)	19.75	17.75	16.86
G78/14 (825/14)	20.47	18.47	17.55
H78/14 (885/14)	21.80	19.80	18.81
F78/15 (775/15)	19.55	17.95	17.05
G78/15 (825/15)	20.90	18.90	17.95
H78/15 (885/15)	21.98	19.98	18.98

Assurance routière de 5 ans: 30 mois, 33% de remise proportionnelle pour usure prématurée

Si vous désirez faire plus de millage, et n'aimez pas la dureté d'un pneu ceinturé de verre ou d'acier, essayez le Polyflex à roulement doux. Votre tenue de route est assurée, et la traction sur des chaussées mouillées et plusieurs autres avantages. Nous sommes certains que vous conviendrez que c'est la meilleure valeur en Amérique.

AUCUNS FRAIS D'INSTALLATION DE PNEU lorsque vous achetez votre valve DilSchrader au prix régulier de \$1.00. Nous pouvons installer la valve et le pneu ensemble. (Un pneu n'est neuf que lorsque la valve l'est aussi). Équilibre statique du pneu et de la roue: \$1.00. Remise pour comptant au lieu de coupons-bons.

## Le Whippet pour les hautes vitesses

FLANC NOIR SANS CHAMBRE (1.50 de plus pour flancs blancs)	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant
600/12 Flanc Blanc	14.36	13.64
600/13	11.48	10.91
B78/13 (650/13)	12.98	12.33
C78/13 (700/13)	13.49	12.82
C78/14 (695/14)	13.38	12.71
E78/14 (735/14)	13.75	13.06
F78/14 (775/14)	14.25	13.54
G78/14 (815/14)	14.55	14.20
H78/14 (855/14) Flanc Blanc	17.85	16.96
560/15	13.20	12.54
F78/15 (775/15)	14.25	13.54
G78/15 (825/15)	14.55	14.20
H78/15 (855/15) Flanc Blanc	17.85	16.96

Même au double de son prix, nous ne pouvons produire un meilleur pneu à douceur de roulement, si populaire depuis 1969. Chacun des 2 plis est 50% plus résistant (câble 1260 Denier Dupont au lieu de 840, renforcé de polybutadiène pour un meilleur millage. Genre radial pour une meilleure tenue de route.



## Pneus Neige HAUT RENDEMENT - BAS PRIX

DIMENSION	SNOW-TRAVEL FLANC NOIR *1.50 de plus pour flancs blancs lorsque disponible		HIWAY-BYWAY 4 PLS NYLON FLANC BLANC (aussi WINTER EXPRESS**)	
	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant	1 PNEU (et garantie) PRIX	CH. dans PARES pour comptant
520/10 (2-ply)	—	—	12.95	10.88
550/12 (2-ply)	—	—	14.98	12.81
600/12 (2-ply)	—	—	15.48	13.28
600/12	—	—	17.48	15.18
A78/13 (600/13)	12.95	12.30	18.15	15.82
B78/13 (650/13)	13.65	12.97	18.85	16.48
C78/13 (700/13)	—	—	19.80	17.38
B78/14 (645/14)	—	—	18.80	16.43
D78/14 (695/14)	—	—	19.90	17.48
E78/14 (735/14)	13.85	13.16	20.55	18.00
F78/14 (775/14)	14.48	13.76	21.38	18.98
G78/14 (825/14)	15.30	14.53	22.95	20.85
H78/14 (855/14)	16.25	15.44	25.35	22.18
560/15	13.35	12.68	20.45	17.53
G78/15 (825/15)	—	—	20.80	17.86
735/15 Blackwall	—	—	19.85**	16.96**
F78/15 (775/15)	14.48	13.76	22.75	19.71
G78/15 (825/15)	15.30	14.53	24.40	21.28
H78/15 (855/15)	16.25	15.44	25.80	22.61
J78/15 (900/15)	—	—	27.60	24.32

Disponible pour écouter le stock actuel seulement. \* Flanc noir seulement

EMPLOYEZ NOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE



(dessus) SNOW-TRAVEL (Moyenne) WINTER EXPRESS (dessous) HIWAY-BYWAY

\* HIWAY-BYWAY — Un géant de pneu 4 plis nylon, flanc blanc (non-ceinturé). Flanc noir \$1.43 moins lorsque disponible.  
\*\* WINTER EXPRESS — 2+2 Nylon ceinturé de polyester ou 4 plis polyester, disponible dans la plupart des dimensions au même prix ou un plus bas.  
ASSURANCE ROUTIERE 5 ANS — Highway-Bvway, 40 mois, Winter Express, 30 mois, de remise proportionnelle, pour usure prématurée.  
\*\*\* SNOW-TRAVEL — Prix sans garantie, \$1.60de plus pour assurance routière.

1850 OUEST, RUE KING SHERBROOKE — TÉL.: 562-1558

En quelques lignes

**VICTORIAVILLE** — A l'occasion de l'inauguration du palais de justice d'Arthabaska, on a annoncé que l'édifice sera ouvert au public les 20 et 21 octobre prochain pour la visite des lieux. Des guides seront à la disposition des visiteurs.

Les travaux du prolongement du boulevard Juras Est dont on avait annoncé le début pour cette semaine lors de la première pelletée de terre du ministre Massé, ont effectivement débuté cette semaine. Il est donc permis de croire que le printemps prochain pourra être tel qu'annoncé, la période de la fin des travaux.

Une conférence de presse a été convoquée hier soir par M. Jean-Charles Perreault pour annoncer la préparation de la fête du centenaire de la paroisse de Warwick.

Même si les services postaux ne seront disponibles dans le nouvel édifice fédéral qu'à compter du 1er octobre, les services du centre de main d'œuvre du Canada seront pour leur part offerts au 108 rue Olivier, soit dans le même édifice que le 133 St-Jean-Baptiste, mais à une porte différente, compter de lundi prochain le 24 septembre. Le déménagement sera fait samedi le 22.

La prochaine réunion du groupe de l'Espoir aura lieu à 19h30 demain jeudi, au 489 B de la rue Notre-Dame Ouest. L'invitée sera une diététicienne, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska se réuniront dimanche prochain, le 23 septembre à 21h30 pour faire plus ample connaissance avec le nouvel exécutif de '73-74. Ils auront aussi l'occasion de féliciter M. Maurice Lafontaine, désigné récemment grand chevalier du conseil 6230, d'Arthabaska.

Une assemblée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Victoriaville. Certains points à l'ordre du jour ont particulièrement capté l'intérêt: par exemple, la question des dossiers cumulatifs, la hausse des taxes scolaires et les frais de scolarité.

C'est hier également que devait avoir lieu la séance d'information offerte par la jeune chambre locale sur les modalités d'accessibilité à la propriété.

Faits divers

Ils se rendent eux-mêmes à l'hôpital

**VICTORIAVILLE (SB)** — Deux personnes ont été légèrement blessées lors d'un accident qui a causé des dommages pour environ \$1,900 hier matin à 9:10 heures à l'angle du Boulevard Bois-Francis nord et de la rue St-Georges. Les deux blessés étaient les conducteurs des véhicules impliqués, MM. Jean-Marie Courtois et Armand Robert, tous deux de Victoriaville. Ils se sont rendus eux-mêmes à l'hôpital pour recevoir les premiers soins. L'un avait une blessure à l'épaule, l'autre à l'oreille.

Dommages de \$600 dans un tamponnage

Une auto, en tamponnant le derrière d'une autre auto sur la rue Notre-Dame Ouest hier matin à 8:25 heures a causé des dégâts estimés à environ \$600 sur les deux véhicules. Ceux-ci étaient conduits par Jean Côté de Victoriaville et Pierre Beausoleil de Drummondville.

Trois autres accrochages enregistrés

Trois autres accrochages ont été enregistrés par la police municipale de Victoriaville au cours de la journée d'hier jusqu'à 16 heures.

L'un est survenu à 2:15 heures et a impliqué trois automobiles propriétés de MM. Thérien, Girard et Caron tous de Victoriaville. Les dommages aux trois autos ont été évalués à près de \$1,500. Quant aux deux autres accrochages qui se sont produits à 13:15 heures et 11:20 heures, ils ont causé des dégâts relativement minimes. Le premier s'est produit sur la rue Notre-Dame est au centre ville et a impliqué les véhicules de MM. Desharnais et Lapierre. Total des dégâts: environ \$150. Le second est survenu en face du 28 rue aqueduc entre les véhicules de Mme Baril et M. Charron. TOTAL: approximativement \$75.

Chez les autres corps policiers

Chez les autres corps policiers de la région, la journée fut relativement calme avec un seul accident d'enregistrement par la Sûreté du Québec (un camion de la voirie aurait reculé sur une auto jusqu'à concurrence de \$25. Dans le côté à Picard à Tingwick vers 15:30 heures) et aucun par la police municipale de Arthabaska ni aucun à Warwick.

Le défilé de mode aura lieu demain

**VICTORIAVILLE (AC)** — C'est demain, au cinéma Laurier, qu'a lieu le défilé de mode organisé par les dames Richelieu avec l'aimable collaboration de la maison Chez Isabelle.

Cet événement inaugurerait la campagne de souscription du club Richelieu dont le thème, cette année, est: "La charité au club Richelieu, c'est un fait vécu." La soirée débutera à 19h30 par la présentation du film

"Princesse d'un jour" et se poursuivra par le défilé de mode à 21 heures. La maison Chez Isabelle y présentera ses vêtements d'automne-hiver.

Le défilé démode est déjà assuré d'un franc succès comme en fait preuve la vente des billets qui va bon train. Il restera sans doute quelques billets à l'entrée du cinéma, le soir même; mais, dans les cas semblables, les premiers venus sont les premiers servis.

Aucune action concrète

**VICTORIAVILLE (AC)** — Les récents développements à la commission scolaire des Bois-Francis n'ont pas débouché sur une action concrète pour le moment. Les deux parties en litige restent prudentes et très discrètes jusqu'à ce moment.

Contacté au téléphone, M. Constant Roy, de l'école Massicotte, nous dit peu de choses que nous ne sachions déjà. Il est évident, souligne-t-il, que ces nouvelles mesures vont soulever un certain mécontentement de la part des enseignants, mais ce devrait être de courte durée. De fait, la direction ne semble pas prévoir une action contraire d'envergure. A tout le moins, on attend de voir les formes que prendraient une contestation éventuelle avant de décider

des mesures à adopter pour la solutionner.

Selon l'explication de M. Roy, il semble que le décret qui cause l'actuel remue-mépage avait été négocié avec le syndicat des enseignants, mais qu'il n'avait pas été appliqué plus tôt. Maintenant en vigueur, ce décret oblige les professeurs à faire acte de présence depuis 8 heures du matin jusqu'à 16 heures l'après-midi, peu importe que ceux-ci aient ou non des cours à dispenser aux étudiants.

Quant à eux, les enseignants se contentent pour l'instant d'exprimer leur indignation, dans l'attente d'une réunion du syndicat, prévue pour jeudi soir au CEGEP de Victoriaville. Ils dédieront alors des moyens de pression à opposer à la direction pour que soit retiré ce décret.

La municipalité de Ste-Victoire reçoit une subvention pour des travaux de voirie

**VICTORIAVILLE (SB)** — Le député du comté d'Arthabaska, M. J. Gilles Massé, a annoncé que la municipalité de Ste-Victoire bénéficiera d'un octroi indirect de "11,000 dollars pour la réalisation de travaux de terrassement et de gravelage dans le 5ème rang de Ste-Victoire.

Il s'agit en effet d'un octroi indirect puisque le ministère des Transports a accordé un budget de \$11,000 à la voirie régionale pour effectuer les travaux d'excavation et de remplissage sur une longueur de 0.62 mille sur ce chemin pour permettre par la suite à la municipalité de Ste-Victoire de procéder aux travaux de gravelage et d'asphaltage à ses frais.

Cela implique donc que la municipalité de Ste-Victoire devra déboursier une somme approximative de \$7,000 pour le gravelage qui doit être

réalisé dès cet automne après que les travaux de la voirie soient terminés, et d'environ 15,000 pour l'asphaltage qui doit être fait au printemps prochain en même temps que des travaux du même genre dans le 11ème rang.

Normal

Le maire de la municipalité de Ste-Victoire, M. J. Arsène Tourigny, a révélé, au cours d'un entretien, qu'il était normal que le gouvernement consente à réaliser à ses frais une partie des travaux projetés par la municipalité, lorsqu'une municipalité telle que celle de Ste-Victoire dépense de 150 à \$175,000 pour des travaux de rue au cours d'un an, comme c'est le cas cette année.

M. Tourigny a laissé savoir en ce qui a trait à ces déboursés dans l'année 1973 que, outre le 5e rang, le

10ème rang avait subi des travaux sur une longueur de 1.7 mille, le 11ème rang, sur une longueur de 1.2 mille et que la rue Boucher bénéficierait des mêmes avantages sur une longueur de 0.4 mille. Quant au 5ème rang, les travaux effectués présentement s'étendent sur une longueur de 0.62 mille, mais depuis 69, des travaux pareils y ont été faits sur une longueur de 1.5 mille.

Quant au genre de travaux à être réalisés, soit gravation, remplissage de sable par la voirie, et ensuite gravelage (une couche d'environ) 1.5 pied, et asphaltage, M. Tourigny a souligné que tel était le seul moyen pour garder les chemins en bonne condition, sans cahots ni bosses même au printemps, au Québec. Il a affirmé que les travaux déjà effectués de la sorte dans la municipalité de Ste-Victoire l'avaient amplement prouvé.



Pour la Commission de tourisme

Le ministre des Richesses Naturelles et député du comté d'Arthabaska, M. J. Gilles Massé a remis un chèque de \$1,000 à la Commission de tourisme de Victoriaville-arthabaska par l'entremise de son président, M. Joseph Côté. Ce montant constitue la subvention gouvernementale à la Commission de tourisme pour l'année 72-73.

(Photo La Tribune Victoriaville, SB)

Deuxième soirée d'information sur les projets "Initiatives Locales"

**VICTORIAVILLE (SB)** — Le Centre de main d'œuvre du Canada tiendra une seconde réunion ce soir et une autre demain soir, dans les deux cas à l'édifice du Centre de main d'œuvre du Canada local sur la rue Notre-Dame est à 19h30 pour informer les personnes ou groupement du programme fédéral d'Initiatives locales et des modalités devant régir les demandes de projets.

Trois personnes

Ce comité doit être composé de trois personnes choisies par le député, de deux représentants de la municipalité, de deux représentants de projets déjà acceptés dans les années passées et ayant parfaitement réussi, de deux personnes représentants des organismes du milieu et d'une personne du ministère. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le député du comté, M. André Fortin n'ayant pu être rejoint, le comité devait être formé et la liste de ses membres remis au ministre sous peu. Cela ne pourra cependant pas être confirmé avant vendredi.

Rappelons que l'an dernier, pour le secteur desservi par le Centre de main d'œuvre du Canada de Victoriaville, 10 projets d'organisme furent accordés pour des subventions de \$390,000 et la création de 88 emplois, et six projets de municipalités pour des subventions de \$27,000 et la création de 34 emplois pour un total de \$607,400 accordés en subventions et 172 emplois créés.

Enfin la campagne se terminera le 28 septembre par une dégustation de vins et fromages à laquelle tous sont invités. Toutefois, contrairement à ce qui était dit hier, il n'y aura pas de sollicitation pendant la dégustation.

Mardi prochain, le club Richelieu organisera un second dîner au cours duquel il tracera les progrès de la campagne de souscription.

Quarante formules Depuis la dernière séance d'information, alors que près de 20 personnes s'y sont rendues, plus d'une quarantaine de formules ont été distribuées par le centre de main d'œuvre. Selon le responsable local des initiatives locales, M. Léger Larouche pas plus d'une dizaine d'autres formules seront demandées alors que plusieurs des personnes ou des groupes en ayant déjà demandées se désistent, ce qui portera le nombre de demandes pour Victoriaville et région immédiate à une vingtaine ou une trentaine.

Interrogé à savoir combien de demandes seraient vraisemblablement acceptées sur ce nombre, M. Larouche a répondu qu'il ignorerait totalement cela étant décliné par les autorités gouvernementales en fonction du taux de chômage de la région par rapport au taux de chômage de la province et du pays.

M. Larouche a toutefois informé qu'un comité formé de 10 personnes pouvait être mis sur pied par le député du comté pour étudier les projets soumis et les recommander par ordre de priorité.

La reprise des activités au club des personnalités

**VICTORIAVILLE (SB)** — A l'occasion de la reprise des activités, le dimanche 23 septembre prochain, alors que se tiendra le premier déjeuner régulier de la saison 73-74, le Club de Victoriaville dévoilera les noms des trois candidates au concours de Mlle Personnalité de Victoriaville 73 et les présentera aux membres présents.

La direction du club a fait savoir que dans le cadre de ce concours annuel, l'accent sera davantage mis cette année sur la personnalité des candidates que par les années passées alors qu'on avait surtout le concours sur la vente des cartes.

L'organisation du couronnement de Mlle Personnalité sera mise en branle demain lors d'une réunion des directeurs du club. Il a été question de la soirée de couronnement de Mlle Personnalité prochain. Les responsables du concours sont Mlle Suzanne Ross et M. Marc Labbé.

Lors du premier déjeuner qui sera servi au motel Boifran on prendra de plus ample connaissance du calendrier des activités de la saison à venir, tandis qu'à la réunion des directeurs, demain, on choisira la personnalité dorée de l'année ainsi que les personnalités des mois de septembre et octobre.

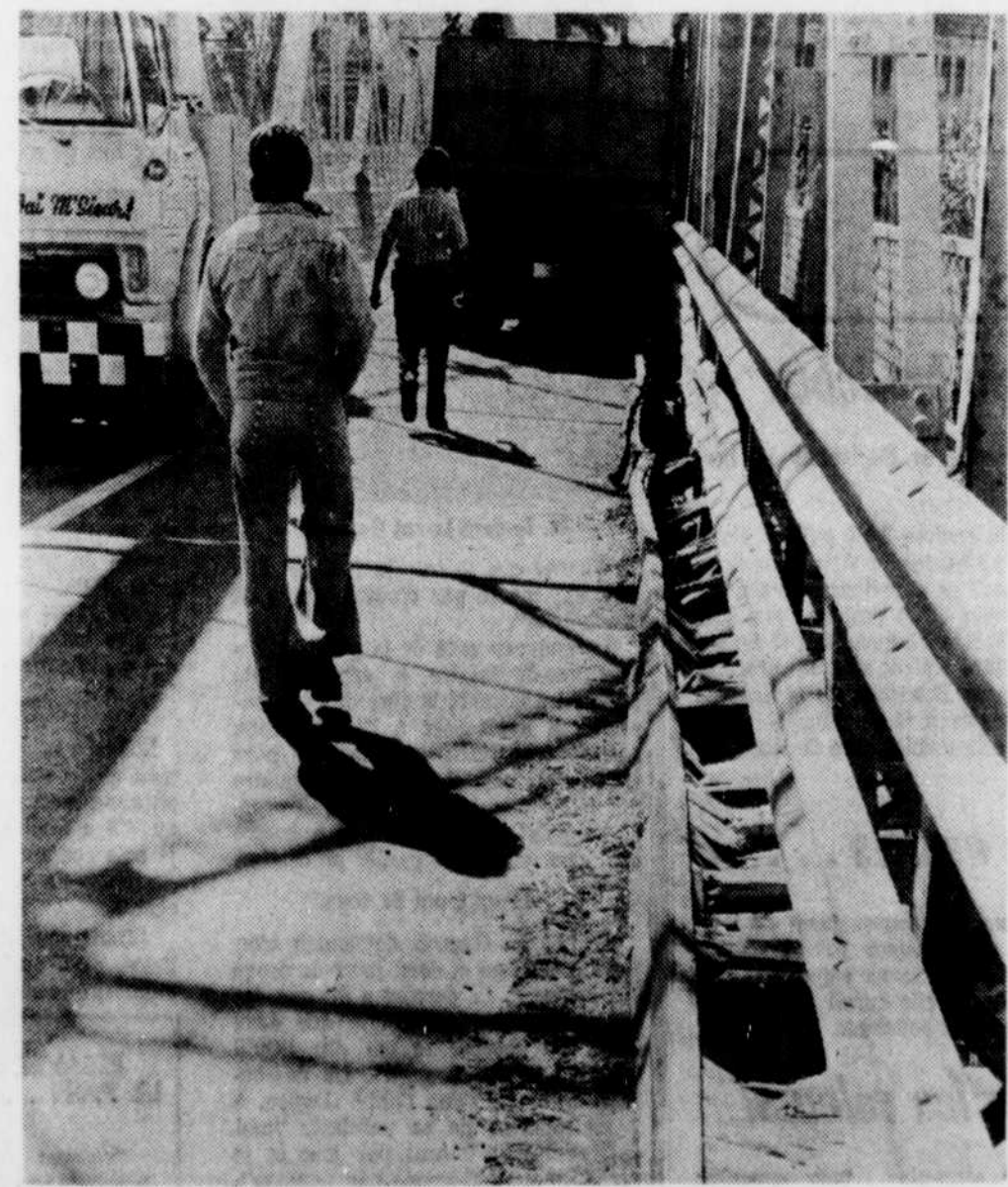
Les jeunes invités à se joindre au corps de cadets de l'air 821

**VICTORIAVILLE (SB)** — A l'occasion de sa campagne de recrutement qui se tient depuis le 15 septembre pour se poursuivre jusqu'à 30 du même mois, l'escadrille 821 des cadets de l'air de Victoriaville invite tous les jeunes âgés de 13 à 15 ans et désireux de joindre les rangs des cadets pour ainsi bien meubler leurs loisirs, à se rendre au poste de police de Victoriaville les samedis 22 et 29 septembre prochain afin de s'inscrire pour l'année qui vient.

On assistera également à la projection d'un montage audiovisuel sur le camp de Bagotville et du Lac Sanday.

Le public sera de plus invité, dans la semaine D 20 au 30 septembre, une vitrine sur

la vie de cadet de l'air dans un magasin du centre-ville des diapositives et seront projetées et les diplômés obtenus par les cadets de Victoriaville-Arthabaska ainsi que des modèles d'avion entièrement fabriqués par le cadet François Marinou de l'escadrille 821 seront en montre.



Ce camion, lourd de 45 tonnes, à cause de son chargement de roche, a accroché le rebord métallique du pont, endommageant ce dernier pour \$10,000 et obligeant les responsables de la circulation à Drummondville à fermer le pont pour une période de temps indéfinie. (Photo La Tribune, Drummondville)

**JEAN-PAUL BINETTE**  
Producteur de miel naturel  
Fromage "Victoria"  
Fruits et légumes  
EN VENTE AU MARCHÉ PUBLIC  
Etal #6 — VICTORIAVILLE

**VICTO SERVICE ENR.**  
REPARATION  
D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES  
Ronds de police et éléments de ferrure  
sur toutes les marques.  
Garde-pain, coupe-botte, fer à repasser,  
etc. pour la plupart des marques.  
286-A, Notre-Dame — (face, rue Olivier)  
Victoriaville — Tél.: 758-8000

## Le sport à Thetford Mines

### Reprise des activités de la ligue de ballon-ballai

**THETFORD MINES, (YP)** — La ligue de ballon sur glace "Labatt" ouvrira sa saison d'activité le 29 septembre prochain à 7h30 au centre de loisirs de Thetford Mines. A cette occasion l'hôtel Bro crociera le balai avec l'équipe commanditée par la firme Ber-Vas également, une heure plus tard les coéquipiers du club Aramis affronteront le Boulet Gaz bar pour être suivi à 9h30 de la partie opposant les équipes du CEGEP et des Chevaliers de Colomb.

Ce sont d'ailleurs ces six équipes qui s'affrontent tout au long de la nouvelle saison de cette ligue baptisée "Labatt 50". Les rencontres auront lieu à toutes les semaines la plupart du temps aux mêmes heures le samedi soir. La saison aura cours jusqu'au 12 janvier 1974.

Lors de l'ouverture samedi soir prochain, le représentant Labatt de même que les membres de la direction de la ligue seront présents.

### Le rallye des employés s'avère un grand succès

**THETFORD MINES, (YP)** — Les employés de l'Asbestos Corporation ont obtenu un vif succès lors d'un rallye, d'une longueur de 43 milles autour de Thetford Mines, dans la campagne. Le rallye a permis à une quarantaine de conducteurs de se faire valoir. C'est Marcel Grégoire qui a remporté la palme avec une fiche de 192 points, suivi de près par Claude Lessard avec un point de moins.

Les autres gagnants sont Claude Gagnon qui s'est mérité le prix de

l'observation, Albert Daigle, 186 points, Nelson Poulin, prix de participation, 172 points, Nelson Labbé 171 points, Richard Fortier, 138 points, Léonard Bolduc, 127 points, Roch Vachon 125 points, Conrad Nolet, 119 points et Alain Cloutier 113 points.

A la suite du rallye, les participants étaient invités à une épulchette de blé d'Inde au club des Contremaîtres. Le tout était organisé par MM. Jean-Marie Laliberté et Paul Lachance.

### Quatre handicapés se méritent un prix

**THETFORD MINES, (YP)** — Quelques membres du club des handicapés de la région de l'Amiante se sont mérités des prix et trophées lors de la tenue du tournoi annuel des handicapés de la province de Québec tenu à Ville Laval.

Il s'agit principalement de Lise Vallières qui a remporté une médaille d'or au tournoi de dards, Noella Bisson, une médaille d'or à la pétanque et Henri Sylvain, le président du club de l'Amiante, qui s'est mérité outre une médaille d'argent à la pétanque le trophée "Courage" remis à celui qui par son dynamisme inspire les autres handicapés.

Ces Olympiques des handicapés du Québec se tiennent à chaque année dans une ville choisie. Au moins 5 personnes de la région ont participé aux Jeux de Ville Laval qui

comportaient plusieurs activités: concours de chaises roulantes, lancement disque, de dards, de javelot, de pétanque, tournoi de ping-pong, de quilles, slalom de chaises roulantes, etc.

L'an prochain à Thetford

M. Sylvain qui était très fier de son trophée "Courage" qu'il s'est mérité grâce à l'encouragement continu qu'il a donné à ses confrères handicapés durant toute la journée, a révélé qu'il avait l'intention d'inviter les handicapés de la province à tenir leurs prochaines Olympiades à Thetford Mines dès l'an prochain. Il espère pour cela, recevoir l'aide des clubs sociaux et organismes de service de la région afin d'obtenir ce qu'il faut pour la préparer.

### Le "Aux Economies" est grand champion de la ligue populaire

**THETFORD MINES, (YP)** — Le championnat de la ligue populaire Labatt a été remporté par le club "Aux Economies" qui ont eu le meilleur (6-5) sur l'équipe de l'hôtel Robertson. Avec la dernière victoire, "AUX Economies" remportait le finale 4 de 7 entre ces deux clubs. Le lanceur gagnant a été Bernard Poulin et le perdant Leopold Fortin.

"Aux Economies" a frappé pas moins de 12 coups sûrs qui lui ont assuré cette victoire contre 8 pour leur opposant. Les meilleurs pour "Aux Economies" ont été Bernard Poulin qui a frappé deux coups en lieu sûr en 11 apparitions tandis que Francis Bonneville Nelson Bergeron, André Laliberté et Jean Fradet ont obtenu 2 en 4. Mario Dumas a été le meilleur frappeur pour l'hôtel Robertson avec 2 en 4 également.

Les meilleurs des éliminatoires

Les meilleurs frappeurs et lanceurs des séries sont les suivants: Adril St-Cyr pour le Bruno Drouin, 5 coups sûrs en 8 apparitions pour une moyenne de 625, Henri Therrien pour les Elans, 9 en 19 pour une moyenne de 473, Daniel Hamel, "Aux Economies", 11 en 24, moyenne de 458, Luc Bonneville, Aux Economies, 11 en 24, moyenne de 458, André Laliberté, Aux Economies, 16 en 35, 457, Jacques St-Cyr

### André Harvey premier au tournoi Rotary

**LAC-MEGANTIC, (LD)** — Dans le tournoi de golf du club Rotary, André Harvey s'est classé en première place du côté des hommes suivi de Ernest Leclerc, qui s'est classé deuxième et de Origène Cliche, qui s'est mérité la troisième place. Du côté féminin, la victorieuse s'en est allée à Huguette Harvey.



La Ligue des Financiers de Sherbrooke clôturait récemment sa saison '73 par la remise de nombreux trophées dont ceux de la double couronne à Jean Dussault, instructeur du B.C.N. et François Tremblay, le meilleur lanceur du circuit. Pierre Dubois, de la Brasserie Maisson, lui a remis un chèque représentant la ristourne d'un tournoi au président Jacques Laverdière. (Photo La Tribune, J.-P. Ricard)

### Tournoi bantam à caractère national pour Granby en '74

**GRANBY** — Le prestigieux tournoi de hockey Bantam de Granby prend de plus en plus d'ampleur. Présenté comme tournoi provincial au cours des trois dernières années, voilà que le tournoi de cette année, qui se déroulera du 25 janvier au 3 février prochains au Palais des Sports de Granby, sera une compétition à caractère national.

On espère que toutes les provinces du Canada seront représentées à ce premier tournoi national bantam de Granby; soulignons que le tournoi est sanctionné par l'Association du Hockey du Québec (AHMQ) et on prévoit qu'une centaine d'équipes y prendront part.

Cinq catégories sont inscrites au tournoi de cette année, soit la classe AA, A, B et C, ainsi que la ligue "Maison" qui s'adresse uniquement aux clubs qui ne font pas partie d'une ligue Inter-C...s.

Denis Dumas, sportif avantagé connu à Granby et la région, a de nouveau accepté la présidence du tournoi. Denis s'occupe activement de tennis au cours de la saison estivale. Il est un des principaux organisateurs de l'Omniom de tennis du Québec et il fait partie de l'Association de Tennis du Québec.

### Un succès sur toute la ligne à Granby

**GRANBY (JA)** — La région des Cantons de l'Est a été la première du Québec à offrir un stage régional pour arbitres et instructeurs au Palais des Sports de Granby, grâce à la collaboration de la Fondation O'Keefe. Ce stage a remporté un éclatant succès, dépassant même les espoirs des organisateurs, dont Gaston Marcotte, Charles Thiffault et Jean-Paul Labrecque.

Un total de 40 officiels et 65 instructeurs, venant de tous les coins de la région, ont bénéficié des conseils des profes-

seurs tels que Jacques Rousseau, frère de Robert, des Rangers de New York, Christian Pelchat, Rémi Bissonnette, Georges Larivière, Marcel Vaillancourt, Jean-Paul Labrecque et de quelques autres.

Il s'agissait du lancement d'une série de stages qui sera offert dans 14 régions du Québec. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi, Charles Thiffault, coordonnateur des stages, a déclaré que les instructeurs et tous les arbitres de la région des Cantons de l'Est ont bien



### Le meilleur pour le confort et PLUS de millage

**2+2 Polyflex**  
Le pneu double-ceinture de la nouvelle génération!

en Nylon Dupont '66' à 2 plis et double-ceinture en Polyester

PRIX PAIRE CHACUN

F78/14 (775/14) flanc noir

**17.75**  
après remise pour comptant 16.86

DIMENSIONS	1 PNEU (et garantie) PRIX	2 PNEUS (ou plus) CHACUN	Après remise pour comptant
600/12 (flanc blanc)	17.98	16.48	15.66
A78/13 (600/13)	16.45	14.95	14.20
B78/13 (650/13)	17.25	15.75	14.96
C78/13 (700/13)	17.48	15.98	15.18
E78/14 (725/14)	18.30	16.80	15.96
F78/14 (775/14)	19.75	17.75	16.86
G78/14 (825/14)	20.47	18.47	17.55
H78/14 (875/14)	21.80	19.80	18.81
F78/15 (775/15)	19.95	17.95	17.05
G78/15 (825/15)	20.90	18.90	17.95
H78/15 (875/15)	21.98	19.98	18.98

Assurance routière de 5 ans: 30 mois, 33% de remise proportionnelle pour usure prématurée.

Si vous désirez faire plus de millage, et n'aimez pas la dureté d'un pneu ceinturé de verre ou d'acier, essayez le Polyflex à roulement doux. Votre tenue de route est assurée, et la traction sur des chaussées mouillées et plusieurs autres avantages. Nous sommes certains que vous conviendrez que c'est la meilleure valeur en Amérique.

AUCUNS FRAIS D'INSTALLATION DE PNEU lorsque vous achetez votre valve Dill-Schradler au prix régulier de \$1.00. Nous nous installons la valve et le pneu ensemble. \*Un pneu n'est neuf que lorsque la valve l'est aussi. \*\*Équilibrage statique du pneu et de la roue. \$1.00. Remise pour comptant au lieu de coupons-bonis.

### Carnets sportifs

**VICTORIAVILLE, (AC)** — Tous les mardi et mercredi, à 18h30, à la salle des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, les chasseurs en herbe se verront offrir des cours de maniement des armes à feu. Les chasseurs sachant chasser savent que la saison du petit gibier est déjà commencée.

M. Pat de Guise convoque tous les arbitres du baseball amateur de Victoriaville à une réunion qui se tiendra au Service des loisirs de Victoriaville, vendredi le 21 septembre, à 19 heures. Il annoncera une bonne nouvelle et une mauvaise; la bonne: les arbitres recevront la rémunération pour les joutes qu'ils ont eu à officier cet été; la mauvaise: les mêmes arbitres devront rapporter l'équipement de baseball, quitte à le transporter en plus d'un voyage.

Espérons que les Vulkins s'entraîneront sérieusement au football car ils doivent rencontrer un club de taille dimanche prochain: le club de Shawinigan qui est le champion de la Mauricie.

Voici les résultats de la course de boîtes à savon qui a eu lieu dimanche le 16 septembre, avec la collaboration du club OPTIMISTE. Alain Nolin et Marc Blanchette se sont mérité la classe A pour les jeunes de 13 et 14 ans; la classe B (11-12 (9-10 ans), à ALAIN Gagné et Jean Hébert; et enfin Christian et Mario Lamontagne ont décroché les honneurs de la classe D, pour les jeunes de 8 ans ou moins. Le club Optimiste se promet de reprendre l'expérience l'an prochain.

C'est un samedi, le 13 octobre prochain, que le club de Golf de Victoriaville clôturera ses activités par un tournoi de fermeture.

Les insomniaques de Victoriaville ont pu occuper leur temps de façon agréable lundi soir. Les Expos ont fait une exception pour les oiseaux de nuit en poursuivant jusqu'à la douzième manche la seconde joute du programme double. Mais comment dormir après une défaite!

### Tournoi de baseball des Lions

**EAST ANGUS, (GP)** — Le club Lions d'East Angus a organisé un tournoi de baseball, classe Pee-Wee. Sept équipes représentant six municipalités y ont participé, soit Sawerville, Weedon, St-Isidore, St-Malo, Cookshire et East Angus, (2 équipes). Malgré la température très

froide, le tournoi fut un succès, et pour une première expérience, les responsables s'en promettent bien d'autres.

Le club de St-Isidore a remporté le championnat dans la classe (B), en battant Cookshire par défaut, alors que dans la classe (A), les Tigres de East Angus ont battu les Lions d'East Angus, 3-2.

## Le Whippet

pour les hautes vitesses

FLANC NOIR SANS CHAMBRE	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant
600/12 Flanc Noir	14.36	13.64
600/13	11.48	10.91
B78/13 (850/13)	12.98	12.33
C78/13 (900/13)	13.49	12.82
C78/14 (895/14)	13.38	12.71
E78/14 (725/14)	13.75	13.06
F78/14 (775/14)	14.25	13.54
G78/14 (825/14)	14.95	14.20
H78/14 (875/14) Flanc Noir	17.85	16.96
S60/15	13.20	12.54
F78/15 (775/15)	14.25	13.54
G78/15 (825/15)	14.95	14.20
H78/15 (875/15) Flanc Noir	17.85	16.96

Même au double de son prix, nous ne pouvons produire un meilleur pneu à douceur de roulement, si populaire depuis 1969. Chacun des 2 plis est 50% plus résistant (cable 1260 Denier Dupont au lieu de 840, renforcé de polybutadiène pour un meilleur milage. Genre radial pour une meilleure tenue de route.

ASSURANCE ROUTIÈRE 5 ANS — 20 mois, 20% de remise proportionnelle pour usure prématurée.

**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ  
ROBERT R. PLANTE L'ÉE, prop.

**1850 OUEST, RUE KING SHERBROOKE — TÉL.: 562-1558**

## Pneus Neige

HAUT RENDEMENT — BAS PRIX

DIMENSION	SNOW-TRAVEL FLANC NOIR		HIWAY-BYWAY 4 PLUS NYLON FLANC BLANC (sauf WINTER EXPRESS**)	
	1 PNEU (et garantie) PRIX	Après remise pour comptant	1 PNEU (et garantie) PRIX	CH. dans PARES Après remise pour comptant
520/10 (2-ply)	—	—	12.95	10.88
550/12 (2-ply)	—	—	14.98	12.81
600/12 (2-ply)	—	—	15.48	13.28
600/12	—	—	17.48	15.18
A78/13 (800/13)	12.95	12.30	18.15	15.82
B78/13 (850/13)	13.65	12.97	18.85	16.48
C78/13 (700/13)	—	—	19.80	17.38
B78/14 (845/14)	—	—	18.80	16.43
D78/14 (895/14)	—	—	19.90	17.48
E78/14 (725/14)	13.85	13.16	20.95	18.00
F78/14 (775/14)	14.48	13.76	21.98	18.98
G78/14 (825/14)	15.30	14.53	23.95	20.85
H78/14 (875/14)	16.25	15.44	25.35	22.18
S60/15	13.25	12.68	20.45	17.53
C78/15 (685/15)	—	—	20.80	17.86
735/15 Blackwall	—	—	19.85**	16.96**
F78/15 (775/15)	14.48	13.76	22.75	19.71
G78/15 (825/15)	15.30	14.53	24.40	21.28
H78/15 (875/15)	16.25	15.44	25.80	22.61
J78/15 (900/15)	—	—	27.60	24.32

Disponible pour écouler le stock actuel seulement. \* Flanc noir seulement.

**EMPLOYEZ NOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE**

(dessus) SNOW-TRAVEL (Middle) WINTER EXPRESS (dessous) HIWAY-BYWAY

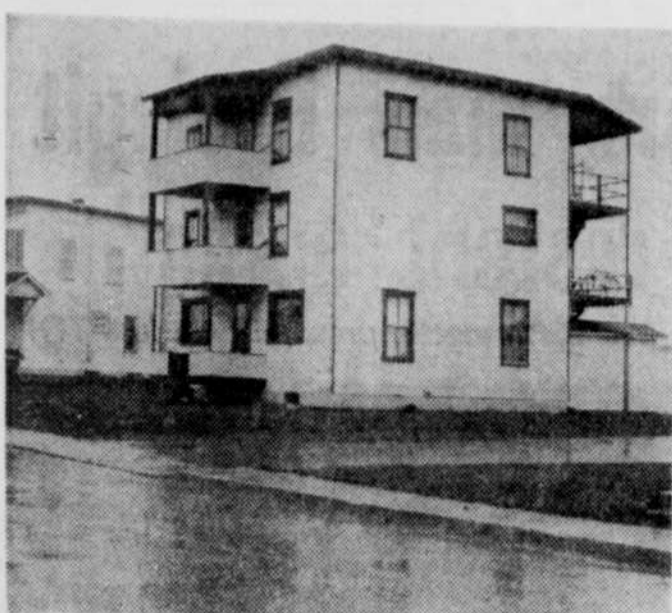
\* HIWAY-BYWAY — Un géant de pneu 4 plis nylon, flanc blanc (non-ceinturé). Flanc noir \$1.43 moins lorsque disponible.

\*\* WINTER EXPRESS — 2+2 Nylon ceinturé de polyester ou 4 plis polyester, disponible dans la plupart des dimensions au même prix ou un plus bas.

ASSURANCE ROUTIÈRE 5 ANS — Highway-BYWAY, 40 mois, Winter Express, 30 mois, de remise proportionnelle pour usure prématurée.

\*\* SNOW TRAVEL — Prix sans garantie, \$1.00 de plus pour assurance routière.

**1850 OUEST, RUE KING SHERBROOKE — TÉL.: 562-1558**



**Maison vendue**

La Cité a ouvert des soumissions cette semaine concernant la vente de cette maison de 3 étages, démenagée cette année sur la rue Turcotte dans le cadre de la rénovation de la paroisse St-Maurice. Deux offres ont été faites l'une de \$8,500.00 par M. Gaëtan Grandin de la rue Notre-Dame Sud à Thetford et le Placement OPC de Thetford également qui a offert un montant de \$8,575. La maison a été achetée de Mme Alfred Lacroix de l'ancien St-Maurice.

(Studio J.C. Poulin)

**Chronique municipale**

**Thetford Mines**

THETFORD MINES, (YP) — Une prime de logement a été votée au conseil cette semaine à M. Emile Lamontagne du 737 de la rue Johnson. Le montant était de \$550.

La cité a été autorisée à signer un contrat de location de services professionnels avec M. Aimé Frégeau, instructeur en patinage de fantasia. Ce dernier donnera des cours au Centre de loisirs de la cité.

Le greffier de la cité a été autorisé lui à faire parvenir un avis à la firme de notaires Cloutier, Landry et Deblois de Thetford Mines, pour les aviser que la cité accepte de renouveler leur contrat d'engagement pour services professionnels pour ne autre période de 5 ans à partir du 7 octobre 1973.

La ville signera probablement bientôt une entente avec le ministère des Transports pour l'obtention d'une subvention concernant l'installation d'un système d'éclairage à l'aéroport municipal.

La démission de l'ingénieur de la cité, déposée et rendue publique le 23 juillet dernier a été acceptée officiellement par le conseil. En fait, M. Steve Pineau a quitté son poste vendredi dernier. En attendant de lui trouver un remplaçant, la cité a confié à la firme d'ingénieurs Rochette Rochefort et associés le soin de coordonner le travail du service de génie de la cité.

Dans un amendement à son règlement concernant l'imposition des permis, licences de taxes d'affaires (922), le conseil a inclus cette semaine l'imposition d'une licence à la Société d'agriculture du comté de Mégantic de \$450. Cette somme comprend tous les exhibits de produits quelconques par les concessionnaires exposants, tant résidents que non résidents.

Trois avis de motion ont été présentés au conseil concernant un amendement futur au règlement de circulation et de stationnement, un autre concernant l'élévation et le transport des vidanges et un troisième pour adopter un règlement autorisant la construction de chaînes de rues pour l'année 1973.

**Disraeli**

DISRAELI, (DL) — Une demande de subvention a été faite au ministère des Transports afin d'effectuer des travaux de drainage et d'élargissement sur la route 263 qui passe dans la ville de Disraeli.

Cette demande comprend l'achat et la pose de tuyaux de béton, drainage, transport, compaction et pose d'asphalte avec chaîne sur une longueur de .04 milles.

Un octroi au montant de \$100 a été versé à l'organisation des terrains de jeux (OT) de Disraeli. Elle servira à défrayer les récompenses aux gagnants de 1973.

**Glanures thetfordoises**

Le mouvement FAMO (familles monoparentales) invite les intéressés à une soirée d'information à son nouveau local au sous-basement de l'église Notre-Dame mercredi le 19, aujourd'hui, à compter de 7h30. Le conférencier invité sera M. Gérard Dubois, agent d'assurances automobile. Hommes, femmes, veufs, séparés, divorcés, mères célibataires sont bienvenues à la soirée. Le local sera ouvert aux membres désormais à tous les mercredis de 7 heures à 11 heures.

L'assemblée de l'Union des oubliés de la terre se tiendra jeudi le 20 septembre à 8 heures p.m. On y donnera des informations sur la hausse de 5 pour cent aux bénéficiaires de l'aide sociale. Le tout aura lieu au local Centre-aide à 426 de la rue Roberge à Thetford Mines.

Une partie de cartes aura lieu dimanche le 11 novembre sous les auspices des fermières de la paroisse Notre-Dame. Elle aura lieu au sous-sol de l'église à compter de 8 heures.

Le jeune ingénieur de la cité, Steve Pineau a laissé ce poste vacant depuis vendredi dernier. Sa démission était sur la table du conseil depuis le mois de juillet mais il a attendu une couple de mois avant d'effectuer son départ définitif. Il occupait ce poste depuis le 1er janvier 1971. Il avait remplacé M. Maurice Larose qui lui avait cumulé ces fonctions pendant plus de 14 ans. Actuellement, la cité est à la recherche d'un nouvel ingénieur.

C'est samedi que le club Optimiste de Thetford tiendra sa journée annuelle au motel du lac Aymer de Disraeli. A cette occasion, il y a de nombreuses activités de préparées, entre autres la passation des pouvoirs de l'ancien conseil au nouveau.

**“Que l'Association des mines d'amiante justifie ses vues, documents à l'appui”**

(La SNQRA)

Thetford Mines, (YP) — “Que l'Association des mines d'amiante du Québec produise la documentation officielle sur laquelle elle se base pour réfuter la proposition du CRDCE si elle veut être prise au sérieux”, lançait, dans un communiqué de presse, la Société nationale des Québécois de la région de l'a-

mianté à l'adresse de la direction de l'AMAQ qui, on le sait, par la voix de M. Paul-A. Filteau, son directeur, a déclaré “impensable” à court terme la création d'un office de mise en marché de l'amianté au niveau du gouvernement québécois.

“Nous considérons cette proposition du CRDCE

des plus valables d'autant plus que nous savons qu'elle a été formulée avec l'aide des travailleurs de la région concernée, dont les préoccupations sont davantage de s'occuper de développement économique plutôt que de faire réaliser le maximum de profits à une mine”, écrivait la Société nationale dans sa prise de position en faveur de la création de l'office.

**DEMAGOGIE**

Selon la SNQRA, il est démagogique et inutile de réfuter la proposition du CRDCE en affirmant gratuitement qu'elle est fondée sur des hypothèses et des données fictives. “Si l'Association veut être prise au sérieux qu'elle invi-

te le ministère de l'Industrie et du Commerce à en faire autant”, pouvait-on lire en substance dans la première partie du communiqué s'adressant plus principalement à l'Association des mines d'amianté. “Si l'AMAQ refuse de publier les données sur lesquelles elle fonde ses opinions, nous devons considérer que celles avancées par les experts du CRDCE sont plus valables”, affirme la Société qui conclut en disant que la solution proposée serait alors dans ces circonstances des plus avantageuses pour les Québécois.

On sait que cette proposition doit être débattue avec le ministère des Richesses naturelles le 27 septembre courant.

**La Société nationale des Québécois appuie le CRD pour la mise en marché de l'amianté**

THETFORD MINES, (YP) — La Société nationale des Québécois de la région de l'amianté appuie la recommandation du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est de créer un office national de mise en marché des produits de l'amianté. Cet organisme deviendrait le

premier dans la région à se prononcer officiellement sur cette question qui doit être débattue le 27 septembre courant entre le CRD et gouvernement québécois.

Dans un communiqué de trois pages, la SNQRA fait savoir que la création d'un tel office contrôlé

par le gouvernement québécois offre plusieurs avantages intéressants avec un minimum de risques pour les parties en cause.

**ENTREPRISE SANS RISQUES EXCESSIFS**

Selon la Société, en créant

l'office de mise en marché de l'amianté, le gouvernement québécois, avec un minimum d'investissement et sans risquer de détruire le marché, pourrait récupérer une partie importante des profits que font actuellement les compagnies privées en vendant l'amianté québécois.

L'organisme fait aussi mention des avantages de réinvestissements des capitaux dans la région de l'amianté tout en tenant compte de la compétition étrangère. “Evidemment, l'office n'étant pas plus bête que les compagnies minières, nous osons croire qu'il ne majorerait pas ses prix au point de perdre ses clients au profit de compétiteurs étrangers” explique la Société.

En conclusion, la SNQRA déclare que la création d'un office de mise en marché de l'amianté ne risque pas de compromettre la vitalité et la rentabilité de l'industrie de l'amianté. “Cette formule a fait ses preuves pour le blé et le gouvernement envisage de l'utiliser pour le pétrole”, stipulait le communiqué.

**Les parents ne se prononcent pas sur l'éventuelle démission du directeur de la Régionale**

THETFORD MINES, (YP) — Le comité de parents de l'école polyvalente de Thetford a préféré ne pas se prononcer tout de suite sur la deuxième partie de la résolution adoptée majoritairement par les professeurs de cette institution la semaine dernière et qui demandait la démission du directeur général de la CSRA, M. Marcel Lemoine. Les parents ont manifesté le désir d'étudier plus à fond son contenu et ses implications avant de prendre une position précise.

assemblée tenue par ce comité en présence de représentants du conseil d'école (les professeurs) de la direction et des étudiants. Par contre, les parents ont accepté d'ambler la première partie de la résolution qui maintenait la grille horaire de 5 jours pour l'année scolaire 1973-74. “Ils nous ont félicités d'avoir pris cette décision pour le bien de l'enfant” a précisé M. Claude-André Perron, président du conseil d'école de la polyvalente de Thetford.



Dans “l'intérêt public” et pour permettre l'expansion de la ville de Thetford Mines, la municipalité de Thetford Sud a cédé les 2-3 du terrain sur lequel sera construit le centre d'achats du Carrefour Frontenac à Thetford Mines. L'annexion à Thetford était une clause du contrat qui liait la cité avec Maron Properties, la compagnie propriétaire du centre d'achats. La cité donnera tous les services nécessaires au nouveau centre. (Studio J.C. Poulin)

**Plus de \$1 million d'obligations**

THETFORD MINES, (YP) — La cité a procédé hier à l'ouverture des soumissions dans le but d'émettre des obligations au montant total de \$1,270,000. Pas moins de sept agences de courtiers en valeurs mobilières ont participé à ces soumissions et la cité choisira la plus basse incessamment.

C'est ce qui ressort d'une Quant aux représentants de

La vente de ces obligations servira à défrayer le coût de certains travaux déjà effectués dans la municipalité et qu'un emprunt temporaire avait couvert. Il faut maintenant rembourser cet emprunt

et c'est à quoi servira l'argent que rapportera cette émission. Les travaux en question sont ceux du règlement 905 concernant le prolongement de 19e rue Est, \$560,000, celui de l'achat du terrain industriel au montant de \$175,000 et le fameux règlement 918 (qui a connu deux référendums) au montant de \$535,000.

**Une partie du territoire de Thetford Sud passe aux mains de Thetford Mines...**

THETFORD MINES, (YP) — La cité a soumis cette semaine devant les contribuables le règlement 926 qui prévoit l'annexion d'une partie du territoire de Thetford Sud, précisément celle où sera éri-

gé le centre d'achats du Carrefour Frontenac.

Cette résolution fait suite à une clause du contrat intervenu récemment entre la Cité, la compagnie Maron Properties (propriétaire du centre d'achats), le gouvernement du Québec et Raoul Grenier. Dans ce contrat, la firme Maron exigeait que la cité de Thetford annexe le territoire appartenant à Thetford Sud afin que le futur centre d'achats soit installé dans une seule municipalité. On sait en effet que le site du futur centre était partagé dans une proportion de 2-3 appartenant à Thetford Sud et du tiers seulement à Thetford. Comme il fallait donner les services

d'aqueduc et d'égouts, la compagnie Maron préférait que ce soit Thetford qui le fasse plutôt que Thetford Sud.

Dans l'intérêt public

Dans son règlement la Cité stipule que c'est dans l'intérêt public que cette partie du territoire de Thetford Sud est annexé pour permettre l'expansion économique de Thetford tant au point de vue industriel, commercial que résidentiel.

Ainsi donc, Thetford donnera les services au nouveau centre et en retirera les taxes inhérentes qui seront considérables si l'on en juge par l'ampleur du projet. Quant à Thetford Sud devant les exigences de la compagnie Maron de même qu'en raison du coût onéreux de l'aménagement de services en cet endroit, elle a préféré céder son territoire à Thetford Mines et permettre l'expansion de cette dernière. “On regarde à ce que les gens aient le plus de services possibles. Ce n'était pas rentable pour nous de garder ce territoire” déclarait M. Denis Harvey, maire de la municipalité de Thetford Sud en commentant l'annexion.

Il est important de préciser que le nouveau territoire annexé fera partie du Quartier numéro 1 de la cité de Thetford Mines.

**Combien pour les services d'aqueduc et d'égouts aux autres villes?**

THETFORD MINES, (YP) — La cité de Thetford veut savoir combien il lui en coûtera advenant qu'elle soit dans l'obligation de fournir les services d'aqueduc et d'égouts à d'autres municipalités.

La préparation de cet inventaire a été confiée à la firme d'ingénieurs conseil Rochette, Rochefort et associés Lt. au coût d'environ \$2000 à \$2,500.

A cet effet, le conseil a passé une résolution cette semaine visant à dresser un inventaire des investissements directs et indirects de tels obligations amèneraient. Basé sur le plan directeur d'aqueduc et d'égout préparé il y a quelques années pour la municipalité, cet inventaire dressera la liste des “surplus” tant en argent qu'en matériaux pour pouvoir se permettre d'accommoder d'autres municipalités.

Les premières estimations des autorités de la cité, cette dernière entretient la conviction de faire une très bonne affaire en se prévalant de la soumission la plus avantageuse.

THETFORD MINES, (YP) — Les assistés sociaux de la région, par la voix de la responsable de la maison Centre-aide de l'Union des oubliés de la terre dénonce l'attitude du ministère des Affaires sociales du Québec qui n'augmente que de 5 pour cent les prestations aux bénéficiaires et demande que celui-ci révisé ses positions en regard des hausses de prix auxquelles les gens pauvres ne peuvent plus s'adapter.

Dans une lettre expédiée récemment au ministre Claude Castonguay, la responsa-

**Mariage**

On se rappelle que dernièrement le maire de Black Lake M. Emilien Maheux parlait de la possibilité d'un “mariage” à la cité de Thetford en ce qui concerne l'aqueduc, également, la Cité desservira bientôt une partie de la campagne de Robertsonville. Cet inven-

ble, Mme Thérèse Roy, écrit que l'augmentation de 5 pour cent est une façon de rire des gens pauvres et elle déclare qu'il est impensable de penser “arriver” avec une si petite amélioration.

Augmentation de 25 à 40 pour cent

C'est un augmentation de 25 à 40 pour cent, sans supprimer les besoins spéciaux, que les assistés sociaux sont en droit de s'attendre, selon Mme Roy, qui se réfère en cela aux récentes recommandations du

**JEAN GROTEAU, O.D.**  
 DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE  
 • EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT  
 • ENTRAÎNEMENT VISUEL  
**SUR RENDEZ-VOUS**  
 120 NORD, RUE NOTRE-DAME (suite 4)  
 EDIFICE DE LA RÉGIE DES ALCOOLS  
 TÉL.: (418) 338-0040 THETFORD MINES, QUÉ.

**GRONDIN AUTOMOBILES INC.**  
 MERCURY  
 LINCOLN  
 Thetford Mines Tél. 338-8558

**LEANDRE VACHON**  
 V. SPORT S.  
 MOTO SCIE  
 A CHAÎNE  
 Rang A 338-1844

OPINION DES LECTEURS

Réforme industrielle

Les Cantons de l'Est ont grand besoin d'un réveil économique original. Au-delà des fabriques de chocolat, de l'industrie du textile, des pâtes et papier, des motoneiges, la région de Sherbrooke devrait s'ériger une réputation industrielle basée à la fois sur la satisfaction des véritables besoins de la population et du respect de la nature.

L'homme a de plus en plus besoin d'air pur, d'eau propre, d'un environnement calme et de loisirs. Les gens sont de plus en plus consommateurs d'espaces verts, de vie sauvage, de sports en plein air, de calme serein, de liberté, de bonheur.

Les nouvelles industries devraient se développer en tenant compte de ces contraintes inhabituelles et un peu farfelues aujourd'hui mais qui s'avèreront dans le futur très importantes.

La région de Sherbrooke pourrait développer l'industrie touristique en préservant et en aménageant ses belles forêts, ses lacs majestueux, son air revigorant, son calme relativement peu perturbé. La région de Sherbrooke donc devrait vendre la paix, denrée qui se fait de plus en plus rare dans ce monde surpeuplé et superindustrialisé.

Pour aider les autres régions du Québec, de l'Amérique du Nord, et du monde à vaincre les sauvages assauts de la pollution et de la sous-alimentation les Cantons de l'Est pourraient:

- 1) développer l'industrie du traitement des eaux usées et celle des fosses septiques;
- 2) implanter des industries s'occupant de la dépollution de l'air;
- 3) favoriser l'établissement d'industries spécialisées dans les techniques d'insonorisation;
- 4) permettre l'écllosion de l'industrie du recyclage des matières premières (ex: réutilisation du vieux papier journal, du verre, de l'acier, des plastiques, des déchets organiques).

Enfin Sherbrooke et sa région pourrait devenir le centre mondial de la lutte à la fois par l'établissement d'industries se spécialisant dans la production d'aliments hautement concentrés en énergie et en protéines (ex: levures, poudre d'os de poissons, algues, protéines de pétrole). L'alimentation naturelle prenant de plus en plus d'ampleur pourrait être rationnellement exploitée pour permettre la naissance de nouvelles industries.

De cette façon la région des Cantons de l'Est relèverait son statut économique et améliorerait la qualité de la vie, sans pour cela créer de faux besoins et détruire l'écologie du milieu. Elle contribuerait par le fait même au vrai progrès de la société.

Maurice Grenier  
étudiant au M.B.A.

Zone éprouvée

La campagne "politique" se poursuit de plus belle autour de la "zone spéciale ou aide spéciale" aux Cantons de l'Est.

Comme on le constate les tactiques n'ont pas tellement évolué puisqu'il s'agit pour les libéraux d'une publicité à peu de frais: il suffit de donner quelques "peanuts" insuffisantes et répéter de temps en temps le geste pour faire croire à la population que les gouvernements se penchent sérieusement sur le sort des Cantons de l'Est et que "big joke", Sherbrooke peut se comparer à Toronto (ça ne peut exister que dans la tête d'un gars qui se prend pour un autre).

Par ailleurs, cette campagne camouflée sous le visage d'une guerre mass-média-gouvernements en plus d'offrir aux "élus" de faire parler d'eux en bien ou en mal, le principal étant qu'on en parle, permet de dissimuler grâce à l'ignorance de la majorité en matière de développement une incapacité presque totale à répondre aux besoins de l'Estrie dans le cadre d'une économie capitaliste. Deux exemples.

A) En camouflant le problème derrière un manque de fonds (ce qui fait bien ressortir la fausseté de la possibilité d'un fédéralisme rentable), nos gouvernements omettent de dire que dans la région les problèmes pourraient être en grande partie solutionnés par voies législatives (on fait comme Caouette qui crie contre les assistés sociaux et ne parle pas des subventions aux grosses compagnies qu'on paie pour nous exploiter; on fait comme le budget provincial où les matraques et les fausses campagnes contre le crime organisé pour se montrer purs coûtent plus chers qu'un travail en vue d'améliorer notre agriculture) il serait, en effet, possible de remédier à la situation en ouvrant les produits chez nous... Il serait possible d'obtenir l'abolition du péage sur le pont Champlain, etc. Ça coûte pas un sou et on le fait pas. Où est donc la sincérité de nos députés?

B) Par ailleurs, M. St-Pierre parle d'option sectorielle avec approche régionale, ce qui est carrément incompatible. En choisissant cette approche, c'est-à-dire que le provincial baisse pavillon et accepte la théorie de Benjamin Higgins, créée pour justifier le choix de Ste-Scholastique. Or, selon la théorie de Higgins (développement sectoriel), il ne peut plus être question de vue régionale puisque ce développement se veut sporadique ce qui convient davantage à la structure capitaliste de l'économie québécoise actuelle. Comment solutionner, par exemple, le problème des forêts qui s'échelonne à l'échelle continentale et non sur un plan régional? Le seul moyen qui pourrait être alors employé est la formule de zone éprouvée laquelle a été suggérée il y a quelques années et qui n'a jamais été retenue à ce que je sache puisqu'une telle approche ferait ouvertement ressortir l'incompatibilité économique entre l'Est et l'Ouest du Canada et exigerait de se rendre compte que même économiquement il n'y a qu'un moyen pour le Québec de s'en sortir: l'indépendance et un régime socialiste.

Jean Simoneau

Les sept réflexions

1- Dans ce texte évangélique, Jésus annonce à ses disciples qu'il aura prochainement de grandes souffrances à endurer de la part des anciens, des chefs des prêtres et des scribes qui le rejettent.

2- Pour préparer ses disciples à être témoins de ce qui va lui arriver, Jésus leur dit qu'il doit être tué et, trois jours plus tard, ressuscité. Il veut que ses disciples sachent qu'il est vraiment le Messie.

3- Comme Jésus n'avait jamais parlé comment sa vie se terminerait, il convenait d'en prévenir ses disciples. Cela, afin de soutenir leur foi à l'heure du déroulement de sa passion.

4- Devant les protestations de Pierre contre ce que leur Maître venait de leur annoncer, devant ses disciples, Jésus dit à Pierre que ses pensées n'étaient pas celles de Dieu, mais celles des hommes.

5- Il convient de dire ici que ces paroles de Jésus adressées à Pierre s'adressent également à beaucoup de chrétiens car leurs pensées ne sont pas celles de Dieu comme gouverneur de leur vie, mais celles du monde païen.

6- Et pour bien faire saisir cette vérité, Jésus appelle la foule avec ses disciples, et leur dit que le salut ne réside pas dans la volonté de sauver sa vie terrestre, mais dans la volonté de perdre sa vie pour la sauver avec lui et pour l'Évangile.

7- En résumé, je crois que l'on peut concrétiser les paroles suivantes de Jésus: "Celui qui veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive", cette directive de Jésus est la clé qui ouvre aux volontaires l'entrée du royaume terrestre de Dieu. Servons-nous-en!

(Réflexions sur le texte évangélique de saint Marc, 8, 27-35, à la messe dominicale du 16 septembre 1973)  
Georges Bergeron  
chrétien militant

Des abus

Je voudrais mettre les gens en garde contre une pratique dont certaines agences abusent, celle des concours d'amateurs dans des hôtels dont les propriétaires sont honorables, oui, mais que se font jouer par de prétendus imprésarios qui offrent des prix en argent aux gagnants sans toutefois leur remettre la totalité de la somme promise.

Il est beau d'encourager les talents des artistes locaux, mais quand par exemple on fait des promesses à un enfant de onze ans et qu'on ne respecte pas l'engagement pris, on n'encourage pas alors ce talent. Ce ne sont pas tous ni la majorité des organisateurs qui agissent ainsi, mais ceux qui le font méritent d'être dénoncés.

Amateur en colère

Les partis tenteront d'en venir à une entente sur l'ajournement

OTTAWA (PC) — Les leaders des différents partis aux Communes se réuniront, jeudi matin, pour tenter d'en venir à une entente au sujet de l'ajournement des travaux de la Chambre.

Normalement, les Communes devraient reprendre leurs travaux que le 15 octobre, mais à cause de la grève nationale des services ferroviaires, ils ont dû reprendre leurs assises dès la fin d'août,



Réal Caouette

après trois semaines de vacances seulement. M. Réal Caouette, leader national des Crédi-tistes, s'est carrément prononcé pour l'ajournement, hier, en demandant à M. Trudeau s'il faudrait "redéménager les familles pour la continuation de la présente session pour permettre aux Conservateurs de faire de la politique".

Normalement, les Communes auraient dû ajourner des l'adoption du projet de loi prévoyant la reprise des services ferroviaires.

Toutefois, les Néo-démocrates et les Conservateurs ont forcé les députés à s'engager plus longuement pour adopter des mesures susceptibles de juguler l'inflation et la hausse du coût de la vie.

C'est ainsi que le gouvernement a été forcé de présenter des projets de loi pour augmenter les allocations familiales, indexer les pensions à la hausse du coût de la vie, pour subventionner le pain et le lait et prévoir la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal.

La plupart de ces mesures ont déjà été adoptées, mais, ce sont les Conservateurs qui réclament maintenant des mesures pour lutter contre le coût de la vie et refusent l'ajournement.

Le congrès Richelieu aura lieu à Moncton

OTTAWA (PC) — Le congrès social du Richelieu international aura lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, les 21-22 et 23 septembre.

Plus d'un millier de membres sont attendus à cette rencontre dont le premier but est d'échanger des idées touchant la jeunesse et les moyens à prendre pour mettre en application les nouveaux procédés de rencontre et de travail avec les jeunes.

Les délégués viendront de 200 clubs Richelieu répartis dans le monde francophone, soit du Québec, de l'Ontario, des Maritimes, de la Nouvelle-Angleterre, de France et d'Afrique.

C'est depuis 1968 que le mouvement Richelieu compte des ramifications en Europe et en Afrique.

**4 GRANDS JOURS D'AUBAINES**  
SUR LA PLAZA KING-WELLINGTON  
**19 - 20 - 21 ET 22 SEPT.**  
**10% DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

*Nouvelle Mode*

20 WELLINGTON NORD  
SHERBROOKE

Bell Canada réduit l'envergure des hausses tarifaires demandées dans sa requête "B" initiale

La Commission canadienne des transports a permis à Bell Canada d'apporter un certain nombre de modifications à la requête "B" que cette dernière a déposée le 10 novembre 1972. La requête "B" amendée vise à obtenir l'approbation d'une majoration de tarifs d'un montant moindre en total que la requête "B". La plupart des majorations proposées dans la requête "B" amendée sont inférieures à celles qui avaient été proposées initialement et aucune n'est plus élevée. La requête "B" amendée remplace la requête "B" initiale et n'est pas supplémentaire à celle-ci. Une copie de la requête "B" amendée est disponible pour examen public à tous les bureaux d'affaires de Bell Canada durant les heures d'affaires. On trouvera ci-après un sommaire des révisions tarifaires proposées dans la requête "B" amendée, devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1974.

Requête "B" amendée

Ligne de téléphone principal:

Majoration de 10 cents du tarif mensuel des lignes individuelles du service résidentiel. Aucune hausse n'est proposée dans le cas des services résidentiels à deux et à plusieurs abonnés.

Majoration de 5 1/4% du tarif mensuel des lignes de service d'affaires.

Postes supplémentaires et services auxiliaires:

Majoration de 5 cents du tarif mensuel du téléphone CONTEMPRA, du service Touch-Tone de résidence et des postes supplémentaires de résidence et d'hôtel.

Majoration de 5 1/4% (minimum: 5 cents) du tarif des postes supplémentaires d'affaires et d'autres services auxiliaires d'affaires et de résidence.

Frais de service (frais non périodiques pour l'installation, le déplacement d'appareils, etc.)

Majoration d'un dollar (\$1) des frais de service applicables au service de résidence.

Majoration de 25% des frais de service applicables au service d'affaires.

Aucune majoration des frais d'installation applicables aux services de résidence ou d'affaires n'est prévue lorsqu'une visite d'un employé de Bell Canada n'est pas nécessaire.

Service interurbain:

Majoration d'un cent du tarif de chaque minute additionnelle de tous les appels interurbains faits à l'intérieur du territoire desservi par Bell Canada.

Application des rabais, accordés à certaines heures, aux minutes additionnelles de tous les appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste.

Assistance-annuaire:

Application de frais de 25 cents aux appels faits au service local d'Assistance-annuaire pour chaque numéro demandé qui figure dans l'annuaire fourni à l'abonné. Ces frais entreraient en vigueur en juillet 1974, à Montréal et à Toronto, et progressivement au cours des six mois suivants dans les autres zones du territoire desservi par Bell Canada.

Exemptions: Une liste complète des appels exempts de ces frais figure dans la requête "B" amendée et comprend: les demandes de numéros non indiqués dans l'annuaire de l'abonné; les demandes d'inscriptions d'urgence (les services de police, d'incendie, etc.); les demandes provenant de personnes incapables de se servir d'un annuaire de téléphone à cause d'une invalidité physique; les appels faits de téléphones publics ou d'hôpitaux fédéraux et d'hôpitaux enregistrés auprès des gouvernements provinciaux.

Téléphones payants:

Majoration, de 10 cents à 20 cents, du tarif des appels locaux faits de téléphones payants. L'augmentation entrerait en vigueur en juin 1974, à Montréal et à Toronto, et avant la fin de 1975 dans les autres localités desservies par Bell Canada.

Groupe tarifaire minimum:

Il est proposé que le plus petit groupe tarifaire comprenne un maximum de 5,000 téléphones aux fins de l'établissement des groupes tarifaires. Il est proposé également que le présent groupe tarifaire 3 soit intégré au nouveau groupe 4. (Se reporter au tableau—groupe tarifaire 4 "Tarifs mensuels de circonscription par groupe tarifaire".)

Suspension temporaire du service:

Remplacement du demi-tarif par le plein tarif mensuel dans le cas d'une suspension temporaire du service de base faite à la demande de l'abonné.

911 (service de téléphone de secours):

Un numéro unique, "911", sera mis à la disposition des municipalités qui désirent coordonner leurs services d'urgence.

Services interurbains spéciaux et services de données:

En général, majorations d'environ 5% à 10% des tarifs de la plupart des services interurbains spéciaux (WATS, circuits ou canaux intercircriscriptions pour la voix (millage), Telpak, etc.). La plupart des services de données ne sont pas touchés. Pour ceux qui le sont, les majorations varieront généralement entre 3% et 5%.

Services spéciaux (fournis sur demande pour satisfaire des besoins particuliers):

Les majorations du tarif de la plupart des services de cette catégorie varieront entre 5 1/4% et 18% (minimum: 5 cents).

Abolition du tarif mensuel des services suivants fournis aux abonnés qui ont des difficultés de la parole et des troubles d'audition:

Combinés pour personnes ayant des troubles d'audition  
Combinés munis d'un régulateur de volume  
Récepteurs à conduction osseuse  
Émetteurs-amplificateurs

Des frais d'établissement de \$5, plus les frais de service habituels, s'appliquent à ces services.

Tarifs mensuels de circonscription par groupe tarifaire

TARIFS ACTUELS (P)

TARIFS PROPOSÉS DANS LA REQUÊTE "B" AMENDÉE (B)

N° de groupe tarifaire	3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13	
	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B	P	B
<b>SERVICE DE RÉSIDENCE</b>																						
Ligne individuelle — tarif fixe	4.00	—	4.30	4.35	4.55	4.65	4.85	4.95	5.10	5.20	5.45	5.55	5.85	5.95	6.15	6.25	6.40	6.50	7.00	7.10	7.55	7.65
Ligne à 2 abonnés — tarif fixe	3.20	—	3.35	3.35	3.55	3.55	3.85	3.85	4.05	4.05	4.25	4.25	4.50	4.50	4.70	4.70	4.95	4.95	5.40	5.40	5.85	5.85
Ligne à plusieurs abonnés	3.05	—	3.25	3.25	3.35	3.35	3.45	3.45	3.55	3.55	3.85	3.85	4.05	4.05	4.25	4.25	4.40	4.40	4.85	4.85	5.20	5.20
Postes supplémentaires	1.15	—	1.15	1.20	1.15	1.20	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50
<b>SERVICE D'AFFAIRES</b>																						
Ligne individuelle — tarif fixe	6.80	—	7.75	7.95	8.85	9.35	10.05	10.65	11.60	12.25	13.35	14.10	15.10	15.95	16.60	17.55	17.95	19.00	19.60	20.75	21.20	22.40
Ligne individuelle — tarif par appel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tarif fixe	x	—	x	x	x	x	x	x	7.75	8.20	8.35	8.85	8.90	9.40	9.50	10.05	10.00	10.60	10.80	11.55	11.80	12.50
Nombre autorisé d'appels	x	—	x	x	x	x	x	x	75	75	80	80	85	85	90	90	90	90	90	90	90	90
Chaque appel supplémentaire	x	—	x	x	x	x	x	x	.051	.054	.051	.054	.051	.054	.051	.054	.051	.054	.051	.054	.051	.054
Ligne à 2 abonnés — tarif fixe	5.50	—	6.25	6.45	7.00	7.40	7.75	8.20	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ligne à plusieurs abonnés	4.30	—	4.65	4.80	4.95	5.25	5.35	5.65	5.85	5.95	6.20	6.55	6.75	7.15	7.30	7.70	7.80	8.25	8.55	9.05	9.30	9.85
Lignes de PBX	10.20	—	11.70	12.05	13.25	14.00	15.05	15.90	17.40	18.40	20.05	21.20	22.70	24.00	24.75	26.15	26.80	28.35	29.25	30.95	31.65	33.45
Postes supplémentaires	1.55	—	1.55	1.65	1.55	1.65	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20	2.10	2.20
Garantie quotidienne téléphones semi-publics	.20	—	.22	.27	.24	.31	.27	.36	.30	.41	.33	.47	.38	.53	.40	.59	.42	.53	.45	.59	.49	.78

x non disponible

EXEMPLES DES CITÉS, VILLES OU MUNICIPALITÉS DANS CHACUN DES GROUPES TARIFAIRES

<b>Groupe tarifaire 3</b> Thessalon, Ont. Delta, Ont. Ternisaming, Qué. Rigaud, Qué.	<b>Groupe tarifaire 6</b> Cobourg, Ont. Orangeville, Ont. St-Urbain, Qué. La Minerve, Qué.	<b>Groupe tarifaire 9</b> Burlington, Ont. St. Catharines, Ont. Lévis, Qué. Ancienne-Lorette, Qué.	<b>Groupe tarifaire 12</b> Castlemore, Ont. Gormley, Ont. Mascouche, Qué. Beloeil, Qué.
<b>Groupe tarifaire 4</b> Nobel, Ont. Alvinston, Ont. Tadoussac, Qué. Rock Island, Qué.	<b>Groupe tarifaire 7</b> Lancaster, Ont. Welland, Ont. Huntingdon, Qué. Les Cèdres, Qué.	<b>Groupe tarifaire 10</b> Ottawa, Ont. Freelton, Ont. Gatineau, Qué. Québec, Qué.	<b>Groupe tarifaire 13</b> Vaudreuil, Qué. Verchères, Qué. L'Assomption, Qué. L'Épiphanie, Qué.
<b>Groupe tarifaire 5</b> Alexandria, Ont. Beaverton, Ont. Lachute, Qué. Labelle, Qué.	<b>Groupe tarifaire 8</b> Kingston, Ont. Whitby, Ont. Trois-Rivières, Qué. Chicoutimi, Qué.	<b>Groupe tarifaire 11</b> Toronto, Ont. Clarkson, Ont. Montréal, Qué. Laval, Qué.	

Pour savoir dans quelle mesure votre localité est touchée, appelez le bureau d'affaires de Bell Canada.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir, de s'opposer à la requête "B" amendée, de l'appuyer, ou de la faire modifier, sont requises d'expédier par la poste ou livrer leur intervention par écrit au Secrétaire du Comité des Télécommunications, Commission Canadienne des Transports, 275, rue Slater, Ottawa K1A 0N9, le ou avant le 19 octobre 1973, avec une copie de ladite intervention à M. Guy Houle, chef du contentieux, Bell Canada, 1050, côte du Beaver Hall, Montréal 128, Québec.

Daté ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 1973

J. T. Moore, secrétaire  
Bell Canada